

# Résistance

13  
14

BULLETIN PÉDAGOGIQUE ANNUEL

« NE JETEZ PAS CE JOURNAL, FAITES-LE CIRCULER »

Ce bulletin vient en appui des ressources mises en ligne sur le portail national du CNRD accessible à l'adresse suivante : [WWW.CNDP.FR/CNRD](http://WWW.CNDP.FR/CNRD)



Dessin de Calvo extrait de *La bête est morte!*, éditions epy, volume 2, 1945. Coll. Gallimard / Franck Laborey.

« Cette déroute évidente des Loups devant les forces bisontines avait poussé au paroxysme l'impatience des citadins de notre capitale qui brûlaient du désir de secouer eux-mêmes le joug barbare si péniblement enduré pendant un lustre. Et brusquement, sans qu'on sache exactement de qui venait l'ordre, ce fut l'explosion ! Explosion de tout un peuple d'animaux pacifiques que l'imminence de la libération galvanisait et qui voulait montrer au monde que l'apparente soumission de quatre années d'esclavage n'avait rien changé à sa foi, à son courage, à son patriotisme. Nos rues se couvrirent soudain de barricades où le pistolet du Lapin fut de la zone côtoyait comiquement l'arquebuse du Lapin cosu des quartiers bourgeois, car le soulèvement faisait l'unanimité chez nous et il n'était plus question de tribus, de castes ou de naissances. Tous les poils vibraient à l'unisson. Je ne pense pas que dans l'Histoire notre capitale ait jamais connu pareilles journées d'universelle exaltation ! Les drapeaux, frémissant d'impatience depuis quatre ans dans un coin du terrier, avaient été sortis dès la première heure et palpaient aux fenêtres alors que les Loups défendaient encore la chaussée. Déchainé, un vent de résistance soulevait la capitale et, de quartier en quartier, balayait sur son passage tout ce qui sentait le Barbare.

## La Bête est morte! (Histoire des arts)

Edmond François Calvo, dit Calvo, est un dessinateur français né en 1892. Il devient caricaturiste au *Canard enchaîné* en 1919 mais renonce à faire carrière dans le dessin, se contentant de productions épisodiques. En 1938, un revers professionnel le conduit à reprendre le métier de dessinateur à plein temps. Il se lance dans la bande dessinée et développe un style qui séduit les éditeurs et les lecteurs. Il collabore à de nombreux magazines, devenant un spécialiste du dessin pour enfants. Durant l'Occupation, il continue ses activités d'illustrateur mais il travaille en parallèle, avec le scénariste Victor Dancette, à une bande dessinée racontant de manière détournée l'histoire la Seconde Guerre mondiale vécue depuis la France. Ce sera *La bête est morte!*, publié en 2 volumes en 1944 et 1945.

Pour intéresser le jeune public, il utilise des animaux comme personnages. En 1943, il entreprend sa première série animalière marquante avec le lapin Patamousse. Dans *La Bête est morte!*, les Français sont des lapins, des écureuils, des grenouilles ou des chamois. Les Allemands sont des loups, les Britanniques des bouledogues, les Américains des bisons, les Russes des ours, les Italiens des hyènes, les Japonais des singes. Pétain est représenté sous la forme d'une vieille chouette et Laval sous celle d'une vipère, tandis que le général de Gaulle est la « Grande Cigogne nationale » (la cigogne est aussi associée aux Alsaciens).

La transposition du monde des hommes dans celui des animaux est une pratique ancienne, depuis les fables d'Ésope qui ont inspiré celles de La Fontaine, jusqu'aux *Scènes de la vie privée et publique des animaux* illustrées par Granville en 1840-1842, en passant par le *Roman de Renart* au 13<sup>e</sup> siècle. Le recours aux animaux inspire les auteurs des années 1940 : en 1942, Tex Avery réalise *Blitz Wolf*, un dessin animé parodiant les trois petits cochons luttant contre le loup Hitler, tourné en ridicule, et Walt Disney réalise *Donald Duck - Der Fuehrers Face (Le visage du Führer)*, un autre dessin animé dénonçant la réduction en esclavage des Allemands par les nazis ; en 1945, George Orwell écrit *Animal Farm (La ferme des animaux)*, une nouvelle dans laquelle les animaux chassent les hommes et mettent en place un nouveau régime, dominé par les cochons, qui rappelle le totalitarisme stalinien.

Le choix de Calvo de recourir aux animaux se comprend d'autant plus facilement qu'il fait preuve d'un réel talent en la matière, ce qui lui vaut le surnom de « Walt Disney français ». Pour enrichir ses albums et montrer son habileté, Calvo réalise des planches en pleine page (Hergé adopte le même principe dans certains albums de Tintin). Celle qu'il réalise pour illustrer la libération de Paris est particulièrement intéressante.

Calvo s'inspire évidemment du tableau d'Eugène Delacroix, *La Liberté guidant le peuple*, sur la révolution de 1830. La disposition des personnages reprend celle de l'œuvre originale, mais les lapins ont remplacé les humains. La composition est moins macabre : les cadavres de Delacroix, placés dans des postures dramatiques au pied de la Liberté, sont devenus des loups terrassés dans des positions plus ou moins grotesques. Le fait que les lecteurs soient jeunes explique sans doute cette précaution. Le format portrait de la planche de l'album, et non plus le format paysage comme pour le tableau, permet de donner plus de place à la barricade. Calvo peut rendre hommage ici au peuple parisien qui a dressé ces obstacles de bric et de broc pour contrecarrer la progression des Allemands dans la ville. Les barricades symbolisent depuis le 19<sup>e</sup> siècle le Paris révolutionnaire. Il est d'ailleurs surprenant de constater que Calvo préfère faire apparaître en arrière-plan le Sacré-Cœur, construit en réaction à la Commune, au lieu de Notre-Dame, qui figure sur le tableau de Delacroix, fortement associée à la libération de Paris. Si les lapins rattachent l'œuvre au 19<sup>e</sup> siècle par leurs vêtements et leur armement, les loups en revanche sont bien du 20<sup>e</sup> siècle : leurs casques, leurs uniformes et leurs armes en attestent. Pour éviter toute ambiguïté, Calvo a inscrit la date « 1944 » sur l'un des tonneaux.

La référence explicite au tableau de Delacroix et les transformations repérables sur la planche révèlent le message de Calvo : le peuple de Paris, fidèle à sa tradition révolutionnaire, s'est battu pour restaurer la Liberté, terrassant son oppresseur. Les lapins ont, comme les Français, suivi Marianne coiffé de son bonnet phrygien et tenant le drapeau tricolore, symboles républicains par excellence. Le choix de cette représentation permet aussi d'ignorer les « bisons américains » qui ont pourtant contribué à la libération de Paris. Calvo s'inscrit complètement dans l'interprétation des événements par la « Grande Cigogne nationale », elle aussi absente de corps du dessin mais très présente par l'esprit : « Paris ! Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! mais Paris libéré ! libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France, avec l'appui et le concours de la France tout entière, de la France qui se bat, de la seule France, de la vraie France, de la France éternelle » (général de Gaulle, discours à l'Hôtel de Ville de Paris, 25 août 1944).



Couverture de l'album de Calvo, *La bête est morte!*, éditions GP, volume 2, 1945 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny, fonds Semard).

## Sommaire

Introduction ..... 3

### Partie 1

**La préparation de la Libération (jusqu'au printemps 1944) ..... 4-9**  
1.1 La « République des catacombes » ..... 4  
1.2 Les premières libérations ..... 7  
1.3 1944, année terrible ..... 9

### Partie 2

**La libération du territoire français ..... 10-18**  
2.1 Les débarquements et la bataille de France ..... 10  
2.2 Des libérations, des libérateurs ..... 12  
2.3 La libération de Paris et de la région parisienne ..... 14  
2.4 La population française face à sa libération ..... 15  
2.5 Continuer la guerre jusqu'à la victoire ..... 18

### Partie 3

**Le retour de la République ..... 19-27**  
3.1 Le rétablissement des pouvoirs républicains ..... 9  
3.2 L'épuration ..... 22  
3.3 Le retour de la démocratie ..... 24  
3.4 Les réformes économiques et sociales ..... 26

### Partie 4

**La mémoire de la Libération ..... 28-31**  
4.1 Une mémoire immédiate ..... 28  
4.2 Des formes multiples de commémoration ... 29  
4.3 Une mémoire durable, intégrée aux commémorations républicaines ..... 29

Conclusion ..... 32

### Pour plus de ressources

Portail national du Concours national de la Résistance et de la Déportation [www.cndp.fr/cnr](http://www.cndp.fr/cnr)  
Site du Musée de la Résistance nationale [www.musee-resistance.com](http://www.musee-resistance.com) (rubrique « CNRD »)

« La libération du territoire et le retour à la République »

## Problématique et mise en perspective

Parler de la libération du territoire et du retour à la République aujourd'hui, c'est rappeler que la lutte des résistants pendant quatre ans a été fondée sur la réalisation de ces objectifs. Le thème du Concours national de la Résistance et de la Déportation invite à étudier une période qui voit la France retrouver son statut d'État libre et indépendant et les Français leur aptitude à décider par eux-mêmes de leur destin.

La libération du territoire et le retour à la République ne peuvent cependant pas être abordés sans précautions : si le champ chronologique couvre les années 1944 et 1945, il est important d'avoir une vision plus large et d'envisager les événements au regard de ce qui les a précédés et de ce qu'ils susciteront par la suite ; si ces événements s'inscrivent dans l'espace national, il est essentiel d'en observer le déroulement au niveau local et d'en rechercher les éventuelles répercussions internationales. C'est sur la base de cette double exigence que peut être traité le thème du concours pour 2014.

L'étude des conditions de **la préparation de la Libération** est un préalable indispensable. Dès le début, la France libre comme la Résistance intérieure dans leur diversité ont pour but de chasser l'Occupant (libérer la Patrie) et rétablir le peuple dans la plénitude ses pouvoirs (libérer la Nation).

Les projets militaire et politique ne sont pas conduits au même rythme selon les moyens disponibles et les enjeux pour les uns et les autres. La formation de la France combattante est une étape essentielle : l'union de la France libre et de la Résistance intérieure rend possible la mise en place d'un État et d'un gouvernement républicains et la reconstruction d'une armée nationale en mesure de participer au combat au sein des forces alliées. L'unification de la Résistance intérieure (Conseil national de la Résistance, Forces françaises de l'Intérieur) appuie ce processus et le renforce. En 1944, les institutions provisoires de la République française peuvent se déclarer légitimes lors des négociations avec les Alliés. Des unités françaises peuvent être présentes aux côtés des unités alliées, beaucoup plus nombreuses, qui s'approprient à débarquer en France. L'attente de la Libération est d'autant plus intense dans la population française que le contexte des premiers mois de 1944 s'avère particulièrement

pénible : la répression s'est intensifiée, la pénurie est de plus en plus sévère, les bombardements alliés sont dévastateurs.

Restituer précisément **les étapes de la libération du territoire** est impossible en quelques pages. L'événement est national, mais il se décline en une multitude d'événements locaux. Chaque situation est déterminée par le mouvement des armées alliées ou par l'importance des forces de la Résistance intérieure dans la région. Plutôt que de la Libération, il faut parler ici des libérations. En effet, le déclenchement et le déroulement des faits peuvent être très différents d'un endroit à l'autre, mais des points communs sont repérables : incertitude de l'attente, liesse lors de la rencontre entre les libérateurs et les libérés, interrogations sur l'après-libération. Les circonstances montrent que les Français ont participé à leur propre libération et qu'ils veulent contribuer à la victoire sur l'Allemagne nazie. La libération de la France a un retentissement international qui la replace parmi les grands pays libres. La plus grande partie du territoire français est libérée à la fin 1944, mais il ne faut pas oublier que certaines parcelles sont encore occupées jusqu'au printemps 1945.

Au fur et à mesure de la libération du territoire, les autorités de la France combattante assurent **le retour à la République**. Il s'agit de faire disparaître l'État français du régime de Vichy et de lui substituer l'État républicain de la France combattante. Les organes issus de la Résistance intérieure et des représentants de l'État républicain sont mis en place pour assurer la direction du pays durant la phase de transition. En effet, cette organisation des pouvoirs ne peut être que provisoire car le but de la libération du territoire, affirmé depuis le début, est de redonner la parole au peuple et sa capacité de décider lui-même de la manière dont la France doit être gouvernée. La décision se fait dans un nouveau contexte démocratique : les femmes votent pour la première fois. L'union de la France combattante et cette confiance dans le processus démocratique et républicain expliquent que la France ignore la guerre civile qui éclate ailleurs en Europe libérée. Cependant, la question coloniale n'est pas réglée. Les prémisses des conflits à venir sont déjà visibles en 1945.

Le processus de reconstruction démocratique durant l'année 1945 s'accélère après le retour des Français retenus en Allemagne jusqu'à sa capitulation le 8 mai. Une nouvelle Constitution est approuvée. Une France nouvelle sort du conflit : des réformes importantes (politiques, économiques, sociales, culturelles) sont lancées dans un contexte difficile (régime de pénurie et reconstruction). Si la volonté est réelle en 1945, les ajustements des années d'après-guerre limitent la portée de certaines de ces réformes.

Face à de tels événements, il est naturel que **la mémoire de la Libération** ait été entretenue. Celle-ci est immédiate et multiforme. Partout, dans les petits villages comme dans les grandes villes, parfois dans des lieux isolés, on inscrit dans l'espace public la mémoire des journées de la Libération. Le plus souvent, on honore les libérateurs et ceux qui ont donné leur vie. Cette mémoire est durable, notamment au travers de cérémonies officielles et locales. La période de la Libération est devenue un des socles du « roman national républicain ». Très ancrée dans l'histoire et la mémoire locales, la Libération est sans cesse travaillée et réactivée depuis 70 ans.

Le thème retenu par le jury national du concours pour 2014 s'inscrit dans cette continuité. Participer au concours cette année, c'est contribuer à raconter l'histoire de la libération du territoire et du retour à la République, notamment au niveau local ; c'est rappeler également l'engagement d'hommes et de femmes - Français ou étrangers - pour le retour de la Liberté ; c'est rappeler qu'un combat n'est juste que par ce qu'il permet de mettre en place lorsqu'il cesse ; c'est montrer que les principes et les valeurs qui soutiennent notre République sont issus notamment de ce moment fondateur où la Liberté, l'Égalité et la Fraternité devaient être défendues les armes à la main. C'est vouloir enfin, à l'occasion de la commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Libération, faire un acte de réflexion et de production historique et civique qui donne du sens aux engagements des peuples pour la Liberté, hier, aujourd'hui et demain.

# PARTIE 1

## La préparation de la Libération (jusqu'au printemps 1944)

### 1.1 La « République des catacombes »

#### Refuser la défaite, lutter pour la libération et la République

En juin 1940, la France connaît la défaite militaire la plus sévère de son histoire, achevée dans le déshonneur par la capitulation de ses chefs militaires et leur acceptation de l'occupation des deux tiers du territoire métropolitain dans un premier temps, puis de la totalité à partir de novembre 1942. Le 10 juillet 1940, à Vichy, un Parlement (Chambre des députés et Sénat), incomplet et apeuré, vote une révision des lois constitutionnelles de 1875 qui donne tout pouvoir au gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain (Président du Conseil depuis le 17 juin), pour « promulguer par un ou plusieurs actes une nouvelle Constitution de l'État français ». Dès le lendemain, le nouveau chef de l'État promulgue trois actes constitutionnels qui pour l'essentiel abrogent la Constitution de 1875. La Troisième République a vécu.

Le refus de la défaite et de l'Occupation fonde l'engagement de tous les résistants et de tous les Français libres. Aussi, jusqu'à l'été 1944, la Libération est le seul horizon vers lequel sont tendues toutes leurs forces.

Les noms des groupements de résistance, les titres de leurs journaux en témoignent :

- À l'extérieur (France libre) ;
- À l'intérieur (Libération Nord et Sud), Ceux de la Libération, Le libérateur, Le Nord libre, Front national de lutte pour la liberté et l'indépendance de la France, Liberté, Combat, etc.)

Tous analysent la guerre en cours comme une révolution, source de changements profonds à la Libération. Mais, si tous partagent la même espérance de la Libération, à l'été 1940, leurs positionnements à l'égard de la République sont divers voire contradictoires, à l'image de la diversité des catégories sociales et des familles de pensées qu'ils représentent.

La mondialisation de la guerre (avec l'implication de l'URSS et des États-Unis) et les premiers revers des forces de l'Axe ouvrent des perspectives de libération, mais la politique ambiguë de l'allié américain fait craindre le pire pour l'indépendance et la souveraineté du pays à la Libération. Après le débarquement réussi de leurs troupes en Afrique du Nord (8 novembre 1942), non seulement ils ne reconnaissent toujours pas le gouvernement provisoire présidé par le général de Gaulle mais ils composent avec les forces militaires et politiques de l'État français qui ont retourné leur veste pour conserver leur pouvoir. De plus, ils projettent à la libération du territoire métropolitain d'ignorer ce gouvernement et la Résistance pour administrer militairement eux-mêmes la France (*Allied Military Government of Occupied Territories* - AMGOT).

En France, la collaboration de plus en plus étroite dans tous les domaines entre l'État français et l'Occupant ne trompe plus aucun résistant (et de moins en moins de Français) sur la nature réelle de l'État français : un État dictatorial au service de l'Allemagne nazie. Face à ces enjeux et à ces périls, la Résistance doit répondre en regroupant ses forces à l'intérieur et à l'extérieur et en entraînant dans l'action, au sein de larges rassemblements appelés « mouvements », des fractions de plus en plus larges de la population. Finalement, pour tous les résistants, quelles qu'aient été leurs opinions antérieurement, la République est le seul héritage politique commun vers lequel ils peuvent se retourner pour puiser les forces et les raisons de s'unir et d'unir les Français pour la libération du pays, son indépendance et sa souveraineté. À cet égard, la Déclaration aux mouvements du général de Gaulle d'avril 1942 et la création de la France combattante le 14 juillet 1942 sont les actes fondateurs de cette union.

#### Faire vivre l'héritage républicain

Que les résistants en soient conscients ou non, leur engagement s'inscrit dans l'héritage démocratique et républicain qu'ils font vivre dans l'action, au péril de leur vie. Poursuivre la guerre (au sein des FFL ou

des réseaux), reconstruire le syndicalisme et s'engager dans des luttes sociales, ne répondent-ils pas au « droit de résistance à l'oppression » affirmé par l'article 2 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et au principe de Liberté ? Manifester publiquement, « taguer » les murs, ronéoter et distribuer une feuille clandestine (bien souvent porteuse d'opinions différentes des siennes), se regrouper en dépassant les clivages politiques, philosophiques ou confessionnels antérieurs dans une organisation clandestine, cacher des pourchassés ou des persécutés, etc. ne sont-ils pas, dans les faits, l'exercice le plus noble des libertés fondamentales « de penser, de parler, d'écrire, d'imprimer », telles qu'elles sont énoncées dans les articles 10 et 11 de Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, et des principes d'Égalité et de Fraternité ?

Très tôt, en toute conscience certains groupes de résistants revendiquent la République, ses principes, pour fonder leur action comme l'attestent les noms de groupes ou les titres de journaux : *Valmy, Les Mariannes, Fraternité, L'école de Barra, La IV<sup>e</sup> République, La Marseillaise, 14 Juillet, Le Franc-Tireur, etc.*

Parmi eux, un petit nombre, très tôt, associe les combats pour la Libération et la République tels les socialistes et les communistes ou le général de Gaulle. *L'article 1<sup>er</sup> de notre politique consiste à faire la guerre, c'est-à-dire à donner la plus grande extension et la plus grande puissance possibles à l'effort français dans le conflit [...] Nous tenons pour nécessaire qu'une vague grondante et salubre se lève du fond de la Nation et balaye les causes du désastre pêle-mêle avec l'échafaudage bâti sur la capitulation. Et c'est pourquoi l'article 2 de notre politique est de rendre la parole au peuple, dès que les événements lui permettront de faire connaître librement ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas. Quant aux bases de l'édifice futur des institutions françaises, nous prétendons pouvoir les définir par conjonction des trois devises qui sont celles des Français libres. Nous disons : « Honneur et patrie » [...] Nous disons « Liberté, Égalité, Fraternité », parce que notre volonté est de demeurer fidèles aux principes démocratiques [de] nos ancêtres [...] et qui sont l'enjeu de cette guerre pour la vie ou la mort. Nous disons « Libération »,*



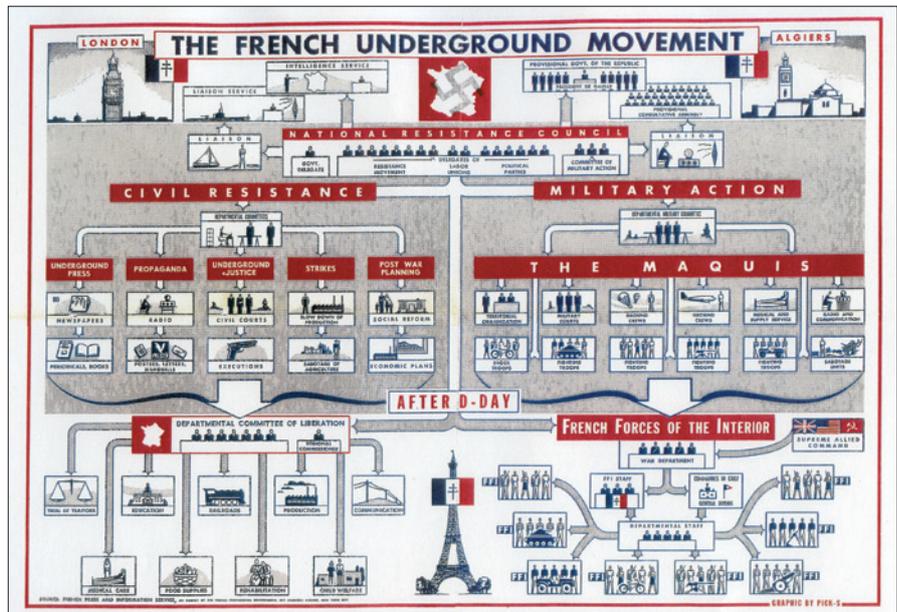
Papillon autocollant réalisé par le service de diffusion clandestine de la France libre, 1942 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).



Papillon réalisé par la Résistance intérieure appelant à célébrer le 14 Juillet, 1942 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

et nous disons cela dans la plus large acception du terme, car, si l'effort ne doit pas se terminer avant la défaite et le châtiement de l'ennemi, il est d'autre part nécessaire qu'il ait comme aboutissement, pour chacun des Français, une condition telle qu'il lui soit possible de vivre, de penser, de travailler, d'agir, dans la dignité et dans la sécurité. Voilà l'article 3 de notre politique! (général de Gaulle, extraits du discours du 15 novembre 1941). Clandestinement, la République est à l'œuvre : une « République des catacombes », comme la surnomme si justement Daniel Cordier, le secrétaire de Jean Moulin.

L'ensemble de la Résistance affiche et revendique largement sa réappropriation de l'héritage républicain : pseudos des résistants, titres des journaux clandestins, références nombreuses à la République, à ses symboles et à ses principes dans les impressions clandestines, multiplication d'articles critiques sur la Troisième République qui conduisent toute la Résistance à parler d'une nouvelle Révolution porteuse d'un régime nouveau, d'une Quatrième République. L'ampleur des manifestations (interdites et réprimées) célébrant le 14 Juillet en 1942, 1943, 1944 à



Organigramme de la France combattante, 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny). Document réalisé à New-York en juin 1944 par les services français de presse et d'information à destination de l'opinion publique américaine.

L'affiche propose une vision simplifiée et idéale de l'organisation de la France combattante, qui ne correspond pas forcément à la complexité et à la réalité des combats en cours. Cependant, elle pointe parfaitement les progrès des derniers mois et les enjeux du moment :

- La construction de l'union et de l'unité de la Nation a été réalisée par la Résistance : à la fois un bloc (figuré fortement par le titre « la Résistance française » et symbolisé par les drapeaux à croix de Lorraine flottant sur les trois pôles – Londres, Alger, Paris – signifiant aux Américains l'unité de toutes les forces réalisée autour du général de Gaulle) et un ensemble structuré au plan national dont tous les éléments (politiques et militaires) sont coordonnés dans l'action pour la libération et la reconstruction du pays.
- La République, retrouvée et réinventée dans les catacombes, est rétablie. L'organigramme détaille de manière précise toutes les instances d'un pouvoir politique national, structuré, républicain et représentatif, siégeant temporairement à Alger et à Londres (un président, un gouvernement, une Assemblée [nationale] consultative provisoire et ses représentations en métropole – en premier lieu, CNR et Comités Départementaux de la Libération (CDL) – dotées d'une armée nationale à l'intérieur (FFI) et d'administrations dans tous les domaines).
- L'État a recouvré sa souveraineté et son indépendance, ce que symbolise la tour Eiffel (image mondialement connue associant Paris et la capitale de la France) ainsi que le cartel avec les drapeaux des puissances alliées mis en relation avec un ministère de la Guerre français (une relation d'allié à allié et non pas de subordination).

l'appel de la Résistance montre que ces idées sont de plus en plus partagées par la population. Leur écho se prolonge jusque dans les camps et les prisons.

### Construire une République nouvelle et provisoire

Si quasiment tous les résistants refusent d'envisager une restauration de la Troisième République, peu cependant, et tardivement, formulent un projet politique pour l'après-libération. Les républicains avancent une raison essentielle : seul le peuple est souverain et seule la libération rendra au peuple sa capacité à décider souverainement du futur régime politique.

En définitive, la Résistance découvre qu'elle est le nouveau maillon du processus démocratique commencé en 1789 et en assume la charge. À partir de l'été 1942, on assiste à une convergence progressive de l'ensemble de la Résistance vers l'idée républicaine. À partir de 1943, la Résistance devenue forte, structurée et unie s'inscrit dans une démarche

créatrice qu'expriment la multiplication et le foisonnement de programmes, de projets de réformes, de constitutions : précurseur et exemplaire « Les études pour une nouvelle Révolution française » éditées clandestinement, dès 1942, par les Cahiers de l'OCM sont le produit d'une réflexion d'une trentaine de résistants de tous horizons. Des débats (parfois âpres) animent alors la Résistance intérieure et extérieure. Mais, réalistes, les résistants, à l'extérieur et à l'intérieur, bâtissent, dans l'union, face à l'État français, à l'Occupant mais aussi face aux Alliés, les forces politiques et militaires qui permettront d'abord la libération du pays puis la construction d'une République nouvelle.

En républicains conséquents l'architecture politique, administrative et militaire qu'ils bâtissent est provisoire :

- À l'extérieur (Londres et Alger) : un pouvoir exécutif (le Comité français de la Libération nationale, ou CFLN, a tous les attributs et les pouvoirs d'un gouvernement mais refuse de se nommer comme tel avant le 3 juin 1944),

un pouvoir législatif (l'Assemblée consultative provisoire), une armée nationale républicaine constituée par un amalgame qui se revendique des armées de la Révolution (dans un premier temps en AFN, fusionnent les FFL et l'armée d'Afrique auxquels dans un deuxième temps en métropole s'adjoignent les FFI);

- À l'intérieur, dès le printemps 1943, dans Paris qu'elle réélit comme capitale, la Résistance, installe l'État clandestin en premier lieu le Conseil national de la Résistance (CNR) créé le 27 mai 1943 par Jean Moulin qui est l'organisme de direction de la Résistance intérieure unissant toutes ses composantes (mouvements, partis et syndicats). Au diapason des projets politiques portés par le gouvernement et l'Assemblée provisoire à Alger, la Résistance unie au sein du CNR adopte (à l'unanimité) le 15 mars 1944 un programme de guerre (organisation des forces pour la Libération) et de renaissance (présentation des principes d'une République nouvelle après la Libération).

## La Déclaration aux mouvements

En avril 1942, Christian Pineau, syndicaliste de la CGT et fondateur du mouvement Libération-Nord, se rend à Londres. Il est le premier responsable de la Résistance intérieure à rencontrer le chef de la France libre. Il vient chercher auprès du général de Gaulle, qui reste un inconnu pour la Résistance, des éclaircissements sur ses positions à l'égard de la démocratie et du syndicalisme. De longs et nombreux échanges se déroulent. Le 28 avril 1942, Christian Pineau regagne la France porteur d'une déclaration rédigée par le général de Gaulle.

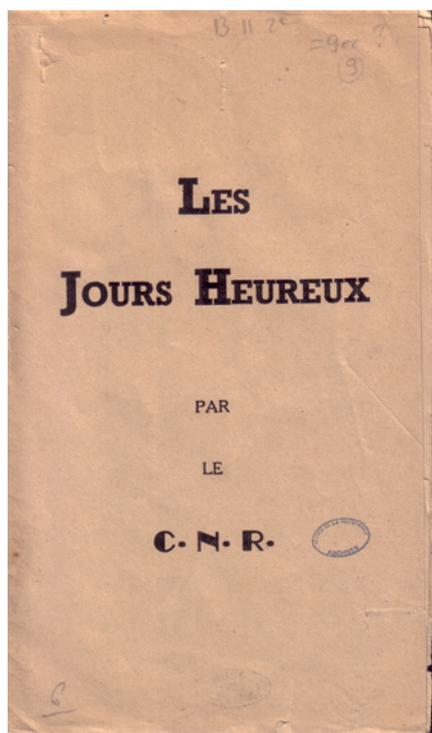
Le texte énonce en les reprenant et en les réactualisant les principes fondamentaux de 1789 avec la même visée universaliste.

En introduction, la Déclaration aux mouvements rappelle que la libération est l'objectif. Suit, la condamnation irrévocable, du nazisme et des anciens régimes (la Troisième République qui « a abdiqué dans la défaite » et l'État français qui par un coup d'État a instauré une tyrannie).

Une fois la libération acquise, c'est à « une révolution » que s'emploiera le peuple français. La Déclaration en expose les principes et les moyens dans l'intérêt de l'individu, du citoyen et de la Nation.

Cette révolution se fonde sur : une restauration et une rénovation de la démocratie : « une fois l'ennemi chassé de chez nous, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous éliront l'Assemblée nationale qui décidera souverainement des destinées du pays... » (la Déclaration s'engage à accorder la citoyenneté aux femmes de France, l'éligibilité et le droit de vote qui en découlent); une refondation de la République : « nous voulons [...] que l'idéal séculaire français de liberté, d'égalité, de fraternité soit désormais mis en pratique chez nous ». Aussi, la République nouvelle sera sociale : « que chacun ait, au départ de son activité sociale, des chances égales à celles de tous les autres, que chacun soit respecté par tous et aidé s'il en a besoin » ; « il faudra que soient réalisées, contre la tyrannie du perpétuel abus, les garanties pratiques qui assureront à chacun la liberté et la dignité dans son travail et dans son existence. La sécurité nationale et la sécurité sociale sont, pour nous, des buts impératifs et conjugués ».

Dans une filiation assumée avec l'héritage de la Révolution française, les principes que le peuple français revendique pour lui-même sont universalistes et il affirme en premier lieu le principe du « droit des gens à disposer d'eux-mêmes ».



Brochure publiée en 1944 par le mouvement Libération-Sud reproduisant, sous un titre trompeur, le programme du CNR (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

En mai 1944, des journaux, des tracts, des brochures édités par les principales organisations de la Résistance intérieure publient, tout ou partie, du programme d'action de la Résistance adoptée à l'unanimité par le CNR le 15 mars 1944.

Le texte de 7 pages, s'organise en deux parties inégales marquant deux temps : l'un « immédiat » celui qui doit conduire à la libération, l'autre « différé », celui de l'après-libération.

La première partie du programme intitulée « plan d'action immédiate » – souvent passée sous silence – est pourtant essentielle tant dans ses contenus que dans ses conséquences. C'est un véritable plan de mobilisation générale, militaire et civile, de la population.

Cette mobilisation s'effectue sous la direction politique du CFLN, du CNR et des CDL (relayés au plan local par des comités locaux) et au plan militaire sous la direction des différents échelons FFI (intégrant à l'échelon local des Milices patriotiques ou groupes de protection de la population). Les rédacteurs montrent que l'amplification des mouvements de grèves, des sabotages et des manifestations de refus du STO (remarquable par l'ampleur et la vitalité des maquis) sont autant de signes de l'esprit de combat offensif qui gagne la population et qui valide cette stratégie de mobilisation. La Corse libérée est l'exemple.

Cette mobilisation est d'abord vitale pour la sauvegarde des résistants et de la population face à la barbarie de l'ennemi. Un enjeu résumé par les deux formules : « destruction physique de la Nation », « se battre ou disparaître ».

Cette mobilisation revêt toutes les formes d'actions qui peuvent nuire à l'ennemi (lutttes sociales, sabotages, renseignements, refus du STO, etc.) et développe l'esprit et les manifestations de solidarité. Ces luttes coordonnées aux actions des groupes armés accompagnent le passage à la lutte armée de fractions de plus en plus importante de la population et le renforcement des effectifs sous direction FFI.

Cette mobilisation prépare et hâte l'ouverture du débarquement (tant attendu), elle fait de la Résistance une force réelle aux côtés des armées françaises et alliées.

Enfin, le débarquement réalisé, elle fait des Français les acteurs de leur propre libération et réalise ainsi les conditions essentielles pour la restauration de l'indépendance et de la souveraineté nationale.

La seconde partie du programme intitulée « mesures à appliquer pour la libération du territoire » réaffirme d'emblée que l'union née dans les combats de la Résistance demeure pour la « renaissance » du pays.

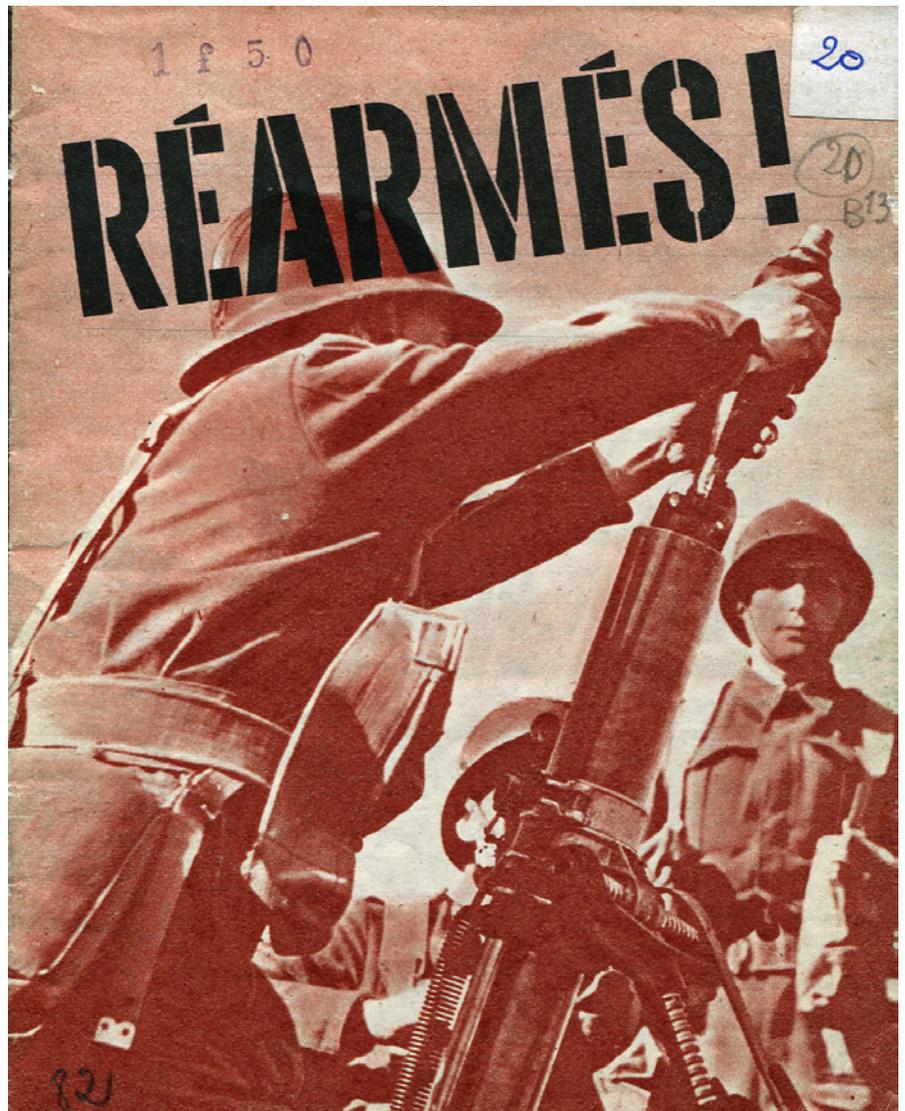
## 1.2 La République en armes

De l'été 1943 au printemps 1944, dans des circonstances très particulières, la France combattante reconstruit à l'extérieur et à l'intérieur une armée nationale : c'est l'une des conditions primordiales pour que la France participe souverainement aux côtés des Alliés à sa libération et, dans l'indépendance retrouvée, installe comme elle s'y est engagée une République nouvelle, démocratique et sociale.

### L'armée nouvelle à l'extérieur

À l'extérieur, en août 1943, une armée nouvelle naît en Afrique du Nord de la fusion des Forces françaises libres (70 000 hommes) avec l'Armée d'Afrique (130 000 hommes). Cette opération ne s'effectue pas sans difficulté. Il faut faire cohabiter des officiers et des soldats qui jusqu'à la fin de 1942 se sont trouvés dans des camps opposés et qui ne sont pas animés par les mêmes valeurs : l'Armée d'Afrique au Levant et en Afrique du Nord, fidèle jusqu'au bout à Pétain, a combattu les Forces françaises libres et les Alliés. La mise à l'écart du général Giraud (automne 1943) et de quelques chefs maréchalistes, l'habileté et la vigilance des chefs d'état-major « gaullistes » (Koenig, Auboyneau, Valin) permettent bon gré mal gré de réaliser cet amalgame.

Pour les généraux Leclerc, de Lattre et Juin, les trois chefs opérationnels, la fusion s'effectue par la préparation intensive des unités et leur participation aux combats. L'esprit de la France libre ne disparaît pas pour autant : si les deux tiers des soldats de la 2<sup>e</sup> DB proviennent de l'Armée d'Afrique, Leclerc impose la croix de Lorraine comme insigne sur tous les véhicules ; de Lattre, arrivé en septembre 1943, fait donner des



Couverture de la brochure *Réarmés!*, Office d'information de guerre des États-Unis, début 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

cours sur la Résistance dans ses unités. En janvier 1944, l'armée nouvelle compte près de 300 000 hommes : troupes issues de la fusion des FFL et de l'Armée d'Afrique grossie par les engagements de milliers d'évadés de France par l'Espagne ou par la mobilisation des « indigènes » et des citoyens français de l'Empire.

Cette armée, rattachée au commandement interallié et équipée par l'armée américaine, est divisée en deux grands ensembles sous commandement français : le détachement d'armée A, commandé par le général Juin et le détachement d'armée B, commandé par le général de Lattre de Tassigny. Ce sont ces troupes qui participeront à la campagne d'Italie et au débarquement en Provence.

### L'exemple Corse

« Après trois ans et trois mois d'odieuse oppression et d'épreuves indicibles, la Corse, la Corse française, la Corse si aimée et si admirée paraît à son tour au soleil de la Libération » (Charles de Gaulle, discours à Alger, 24 septembre 1943).

La libération de la Corse a frappé tout particulièrement l'opinion française : non seulement c'est le premier département libéré, mais il l'a été par les seules forces françaises. Le 8 septembre 1943, dans le contexte favorable des événements italiens (débarquements alliés en Sicile et en Italie, chute de Mussolini et capitulation de l'Italie fasciste) le mouvement de résistance Front national (dans lequel sont rassemblés tous les résistants ayant échappé aux vagues de répression) appelle la population à s'insurger et engage le combat contre les troupes allemandes (15 000 hommes).

Venu d'Algérie, un bataillon de choc de 6 000 soldats de l'armée nouvelle française combine des raids offensifs aux actions de guérilla de la Résistance (des soldats italiens participent à ces combats). Le 4 octobre, l'ennemi est entièrement chassé. Quelques jours après le général de Gaulle au nom du CFLN vient honorer l'installation des autorités françaises issues de l'insurrection aux côtés du nouveau préfet Luizet.



Page intérieure de la brochure *La Corse libérée*, diffusée en France par l'aviation britannique, fin 1943 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

Les photographies montrent la foule écoutant l'allocution du général de Gaulle à Ajaccio le 8 octobre 1943.



Un détachement de FFI dans une ferme du Boulonnais, été 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny). Les photographies de FFI datent principalement de la période de la Libération, lorsque prendre un cliché n'est plus aussi risqué.

La libération de la Corse est immédiatement popularisée et exaltée par la Résistance : elle donne une ampleur inégalée aux manifestations (interdites) de célébration du 11 Novembre, à l'exemple du défilé à visage découvert des maquisards à Oyonnax. Elle est perçue comme le signe annonciateur de la libération de toute la France.

### Des francs-tireurs et maquisards aux Forces françaises de l'Intérieur

Parallèlement à la constitution d'une armée nouvelle, à l'intérieur de la France, sur tout le territoire, tous les grands mouvements de résistance constituent des groupes de lutte armée pratiquant le sabotage et/ou des opérations de guérilla.

Des groupes mobiles se rassemblent pour l'action et se séparent aussitôt. Leurs bases sont situées soit en ville soit dans des lieux isolés (forêts, montagnes, etc.) où sont accueillis (souvent en nombre) et si possible instruits les réfractaires au STO. À l'inverse, dans quelques endroits (Glières, puis Mont-Mouchet et Vercors) se constituent des « réduits » ou gros maquis sédentaires, installés dans ce qui est considéré par leurs organisateurs comme des forteresses naturelles. Ils les destinent à être des appuis intérieurs aux armées alliées à partir du débarquement.

L'exemple de la Corse donne un nouvel élan à la lutte armée sur le continent et à la nécessaire création d'une armée de l'intérieur. C'est chose faite en février 1944. À la suite de l'« accord d'action commune » conclu en décembre 1943 par l'Armée secrète (AS) et les Francs-Tireurs et Partisans (FTP), les forces des différentes organisations armées - FTP, AS et ORA (Organisation de Résistance de l'Armée) - s'assemblent au sein des Forces françaises de l'Intérieur (FFI). Ces forces sont dotées d'un état-major national et d'états-majors régionaux. Le commandement en chef appartient au général Koenig qui, à Londres, assure la liaison avec l'état-major interallié. Mais, sur le terrain, à partir de mai 1944, c'est le comité d'action du CNR (COMAC) qui assure effectivement ce commandement en liaison avec les états-majors FFI et les délégués militaires désignés par le gouvernement provisoire.

## 1.3

### 1944 année terrible

#### Le temps de la haine et de la terreur

À l'automne 1943, les Allemands s'inquiètent de la perspective de plus en plus probable d'un débarquement en France. Afin de tenir le territoire et sa population, le commandement militaire allemand donne de nouvelles directives pour détruire les groupes de résistants et les couper de tout soutien. Le 3 février 1944, les troupes d'occupation sont autorisées à répliquer de la manière la plus violente en cas d'attaque (décret Sperrle). Le 4 mars, le haut commandement allemand ordonne que les résistants pris les armes à la main soient exécutés immédiatement, sans être livrés aux tribunaux militaires (ordonnance Keitel). Les résistants sont assimilés à des francs-tireurs et perdent toute forme de protection accordée aux troupes régulières. Ceux qui ne sont pas pris les armes à la main doivent être jugés sommairement et systématiquement condamnés à mort ou à la déportation.

Ces directives donnent l'apparence de la légalité à la « lutte contre les bandes » conduite depuis l'automne 1943 sur le modèle des opérations contre les partisans sur le front de l'Est. Elles sont menées par des forces militaires allemandes (*Wehrmacht*, *Waffen-SS*) et des forces policières allemandes (*Sipo-SD*) et françaises (Milice, GMR). Des milliers de personnes sont exécutées ou déportées.

Pour parvenir plus facilement à ses fins, l'occupant allemand pousse à la radicalisation de l'État français. En janvier 1944, des proches du maréchal Pétain sont écartés du pouvoir (ce qui leur donne l'occasion de faire oublier leur implication dans la politique de collaboration). Le corps préfectoral est purgé à plusieurs reprises, afin d'éviter que ces hauts fonctionnaires manifestent un sursaut patriotique si les événements venaient à évoluer en défaveur de l'Occupant. Les Allemands maintiennent leur confiance en Pierre Laval et font entrer dans le gouvernement de Vichy leurs soutiens les plus ardents : Joseph Darnand, secrétaire général de la Milice, devient secrétaire général au Maintien de l'ordre et Philippe Henriot est nommé secrétaire d'État à l'Information et à la Propagande. Des miliciens sont placés dans tout l'appareil de répression de l'État français. L'État fasciste devient le modèle de référence du nouveau régime de Vichy, comme le révèle la nomination de préfets miliciens. Le maréchal Pétain laisse faire et demeure le chef de l'État français.

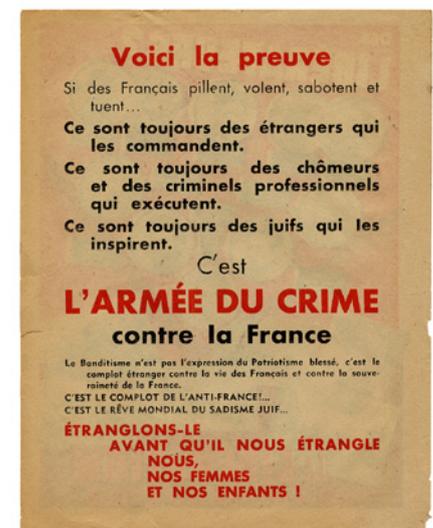
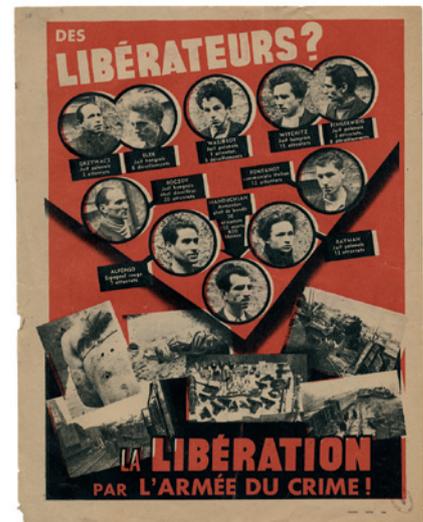
Au printemps 1944, le régime de Vichy s'est engagé dans une fuite en avant qui lie son sort de manière définitive à celui de l'Occupant. La France est proche de la guerre civile.

L'exacerbation de l'anticommunisme et de l'antijudaïsme crée un climat délétère. Une propagande immonde désigne les ennemis à abattre : journaux, tracts, brochures, affiches, radios, actualités cinématographiques relaient les discours et les messages de plus en plus haineux de l'occupant allemand et de l'État français. La thématique de la libération est détournée systématiquement. L'Affiche rouge en est l'exemple le plus connu : elle présente des résistants, juifs et étrangers pour la plupart, accusés d'actes terroristes, et pose la question : « Des libérateurs ? » ; la réponse est sans nuance : « La libération par l'armée du crime ! »

#### Une population sous tension

Les Français se laissent de moins en moins influencer par une propagande dotée de gros moyens mais qui montre ses limites. Ils se préoccupent avant tout des difficultés du quotidien. Au printemps 1944, un grand nombre de produits de première nécessité ont quasiment disparu, suite aux prélèvements opérés par l'Occupant à son seul profit. Les villes connaissent une pénurie alimentaire alarmante. Nombre de citoyens accusent les ruraux de s'enrichir en vendant très chers leurs produits au marché noir. Les rations disponibles deviennent insuffisantes pour satisfaire les besoins les plus essentiels. Une part importante de la population française est dorénavant confrontée à la malnutrition, voire à la sous-nutrition.

La situation matérielle de centaines de milliers de familles est aggravée par l'absence des hommes retenus sur le territoire du Reich : ce sont plus d'un million de prisonniers de guerre (PG) détenus depuis 1940 ; ce sont près de 750 000 travailleurs volontaires et requis du STO, à qui on a fait croire qu'ils contribueraient à faire rentrer tous les PG en travaillant pour l'Allemagne. Malgré les aides apportées par les services de l'État français, notamment par l'intermédiaire du Secours national, malgré l'envoi d'une partie du salaire touché par les travailleurs en Allemagne, les familles privées du père, du mari ou d'un fils sont fragilisées. La situation est pire encore pour les familles des 160 000 déportés, considérés comme des parias par l'État français. Enfin, dans les mois qui précèdent le Débarquement, un déluge de feu tombe sur la population française. Près de 80 % des bombes alliées lancées sur la France durant la guerre le sont durant la seule année 1944. Les bombardements se concentrent sur la moitié Nord du territoire. Le but est de limiter la capacité de riposte des Allemands. Les gares, les triages, les ponts, les installations militaires, les entreprises travaillant pour l'effort de guerre allemand sont les cibles prioritaires. Les bombardements effectués à haute altitude et souvent imprécis font des dizaines de milliers de



Recto et verso du tract reprenant l'Affiche rouge diffusé par les services de propagande de l'occupant allemand et de l'État français, février 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

victimes parmi les populations proches des objectifs visés. Les alertes fréquentes créent un climat d'angoisse. Afin de créer la confusion dans l'esprit des Français, la propagande de l'occupant allemand et de l'État français s'efforce de faire passer les bombardements alliés pour des crimes de guerre et désignent les chefs qui les ont ordonnés comme des assassins (les « libérateurs »). Les Alliés répondent en demandant aux populations de prendre toutes les mesures de protection possibles. Les Français savent que la libération ne sera pas obtenue sans sacrifice.

# PARTIE 2

## La libération du territoire français



Carte des opérations militaires en France (juin-octobre 1944), publiée dans la brochure *La Bataille de France*, Office d'information de guerre des États-Unis, 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

## 2.1

# Les débarquements et la bataille de France

### Ouvrir un nouveau front

L'élargissement de la guerre à l'Est de l'Europe en 1941 expose paradoxalement l'Allemagne à une attaque à l'ouest. En effet, la dispersion des forces allemandes les fragilise. Les Soviétiques réclament très rapidement l'ouverture d'un second front alors qu'ils doivent affronter l'essentiel des troupes allemandes dans une guerre devenue particulièrement violente et meurtrière. La réponse anglo-américaine prend la forme des débarquements en Afrique du Nord en novembre 1942, en Sicile en juillet 1943 puis en Italie du Sud en septembre. Ces opérations libèrent de la présence allemande les régions concernées mais la progression dans la péninsule italienne reste lente, les Allemands parvenant à organiser des lignes de défense efficaces. Au printemps 1944, les armées alliées sont encore au sud de Rome.

Pour faire face à une attaque par l'ouest, les Allemands ont fortifié le littoral de la Norvège à la frontière espagnole. Les travaux commencent en 1942 mais ils s'intensifient début 1944. En France, le « mur de l'Atlantique » prend la forme d'un ensemble de près de 5 000 ouvrages défensifs bétonnés, de plages parsemées de 500 000 obstacles pour empêcher toute approche par la mer et de zones inondées pour contrarier toute opération aéroportée. En outre, des renforts sont en mesure d'intervenir pour repousser les troupes qui parviendraient à débarquer. Les Alliés savent qu'ils devront franchir le mur de l'Atlantique. Les informations fournies par la Résistance française permettent de repérer plus facilement ses points faibles. Dans les premiers mois de 1944, des milliers de tonnes de bombes sont déversées sur le littoral et à l'intérieur pour couper toutes les voies d'acheminement des renforts. Les bombardements sont concentrés sur le Nord de la France avec un triple objectif : réduire le système de défense qui contrôle le Pas-de-Calais, détruire les bases de lancement des V1 qui commencent à être lancés sur la Grande-Bretagne et détourner l'attention de la Normandie qui a été choisie pour l'opération Overlord.

En mai 1944, 3 millions de soldats (20 divisions américaines, 14 britanniques, 3 canadiennes, 1 polonaise et 1 française), 7 000 navires et plus de 11 000 avions ont été rassemblés en Grande-Bretagne. Le haut commandement allié dirigé par le général Eisenhower sait que le mur de l'Atlantique est inachevé en Normandie et que les réserves allemandes en hommes et en matériel sont limitées. Il sait aussi que la réussite du débarquement dépendra de la détermination

et de l'esprit de sacrifice des combattants de part et d'autre.

### Prendre pied sur le sol de France

Le 6 juin 1944, les troupes alliées débarquent en Normandie. 150 000 hommes parviennent à tenir cinq secteurs de la côte normande. La riposte allemande est rendue plus difficile par le contrôle des airs par l'aviation alliée et par la mobilisation des Forces françaises de l'Intérieur (par exemple pour le sabotage du réseau ferroviaire - plan Vert -). Cependant, la progression des troupes anglo-américaines reste lente car les Allemands envoient des renforts, même si le débarquement en Normandie est considéré un temps comme une opération de diversion pour faciliter un débarquement plus important dans le Nord de la France. Les combats sont violents, les adversaires ne voulant pas céder dans une bataille qu'ils savent décisive. Si Bayeux est libéré le 7 juin, Cherbourg ne l'est que le 26 et Caen reste occupé par les Allemands jusqu'au 19 juillet. L'élargissement de la tête de pont, l'arrivée de nouvelles unités et un appui aérien déterminant permettent aux Américains de percer le front allemand à partir du 25 juillet. Leurs troupes avancent rapidement en Bretagne vers l'ouest (mais Brest n'est pris que le 18 septembre) et au nord de la Loire vers l'est (Le Mans est libéré le 9 août, Orléans le 16). Les Britanniques parviennent à leur tour à forcer les défenses allemandes.

La bataille de Normandie s'est traduite par des pertes considérables dans chaque camp. Les Alliés comptent 41 000 morts, 16 000 disparus et 200 000 blessés, les Allemands 60 000 morts et 140 000 blessés. 210 000 soldats allemands ont été faits prisonniers.

Le 15 août 1944, un nouveau débarquement a lieu en Provence. En trois jours, près de 160 000 hommes s'emparent d'un secteur entre Cannes et Toulon. L'armée B, commandée par le général de Lattre de Tassigny et composée principalement de Nord-Africains, constitue l'essentiel des troupes.

### Progresser vers l'Allemagne

Pour les Allemands, la situation devient critique. Voulant éviter de se retrouver pris en tenaille par les troupes alliées progressant au nord et celles qui ont débarqué au sud, ils opèrent un vaste mouvement de retraite depuis le sud-ouest à partir du 17 août.

Au nord, les armées alliées atteignent la Seine à la fin août (Paris est libéré le 25 août, Rouen le 30). Les Britanniques et les Canadiens avancent vers le nord (Lille est libéré le 2 septembre) tandis que les Américains

continuent vers l'est (Nancy est libéré le 15 septembre).

Au sud, l'avancée est plus rapide que prévue. Après plusieurs jours de combats, les Français contrôlent Marseille le 27 août et Toulon le 28. Ils libèrent Montpellier le 29 août puis atteignent Perpignan. Les Américains sont à Nice le 30. Passant au travers des Alpes, ils entrent dans Grenoble le 22 août. Dans la vallée du Rhône, les Français et les Américains remontent vers le nord de part et d'autre du fleuve. Les Français de la 1<sup>re</sup> DFL entrent dans Lyon le 2 septembre.

L'objectif est alors double : coincer les troupes allemandes qui se replient depuis le sud-ouest et forcer le passage vers l'Alsace. À la mi-septembre, la tenaille se referme sur les forces allemandes, mais la progression alliée a été tellement rapide - près de quatre mois d'avance sur les prévisions au sud - que l'intendance ne suit plus : les munitions et le carburant manquent. Les Allemands en profitent pour renforcer leurs défenses et tenter de couper la route vers l'Allemagne. La bataille des Vosges (25 septembre-18 octobre) puis l'offensive vers le Rhin (14 novembre-5 décembre) parviennent à percer les lignes allemandes au prix de pertes importantes. Mulhouse est libéré le 21 novembre et la 2<sup>e</sup> DB entre dans Strasbourg le 23.

La libération du territoire est pratiquement achevée. Seules quelques poches de résistances allemandes subsistent sur le littoral de Dunkerque à Royan, dans les Alpes et autour de Colmar en Alsace. La situation se dégrade brutalement avec l'offensive allemande dans les Ardennes le 16 décembre. Les Américains doivent reculer et envisagent d'abandonner l'Alsace pour se replier sur des positions plus favorables en attendant la contre-offensive. Les Français ne peuvent se résoudre à abandonner Strasbourg. Une bataille violente, durant un hiver particulièrement rigoureux, se déroule en janvier 1945. La 1<sup>re</sup> armée française parvient à tenir Strasbourg tandis que les Américains reprennent l'avantage sur les Allemands qui ont épuisé leurs réserves.

La bataille d'Alsace permet de s'emparer de la poche de Colmar et de prendre position sur le Rhin au début de février. L'offensive décisive en Allemagne est prévue pour mars.

## 2.2 Des libérations, des libérateurs



Paris est toujours sous la botte allemande. Mais déjà le nom de la capitale apparaît sur les poteaux indicateurs, au long des routes normandes qu'ont libérées les troupes alliées.

Photographie de soldats américains publiée dans *L'Amérique en guerre*, n° 107, 22 juin 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

Ce journal diffusé par l'aviation américaine rend compte de la progression des troupes alliées qui, à cette date, sont encore bloquées en Normandie.

### Une libération, des libérations

La libération du territoire français est en réalité une succession d'événements particuliers qui ont leur propre calendrier et leur propre déroulement. Si plusieurs centaines de milliers de soldats allemands stationnent en France avant le débarquement en Normandie, cette présence n'est pas répartie de manière uniforme. Lorsque les Alliés passent à l'offensive, les Allemands s'accrochent à des positions stratégiques, transformées en forteresses en mesure de tenir un siège ou tenues assez longtemps pour sécuriser le repli de leurs troupes vers l'Allemagne. Il en résulte des combats violents et destructeurs qui retardent la libération des zones concernées. À l'inverse, la retraite des forces allemandes à partir de la mi-août accélère la libération de régions entières, sous la pression de la Résistance intérieure. Les déplacements des unités allemandes, qu'elles viennent en renfort lors de la bataille de Normandie ou qu'elles participent au repli général après le débarquement en Provence, peuvent aussi concentrer des troupes dans certains secteurs de manière temporaire, alors même que la population pouvait espérer la fin rapide de l'occupation. La chronologie des libérations dépend donc du rapport de forces entre les Alliés et les Allemands, sans cesse modifié par les opérations militaires, et de la capacité de la Résistance intérieure à profiter des opportunités offertes par le repli allemand. Souvent, la libération n'est acquise qu'après une phase d'incertitude, malgré l'arrivée ou la présence de résistants ou de soldats alliés. Le départ

ou la reddition des derniers occupants est le véritable indicateur de la liberté retrouvée.

### La contribution des armées régulières alliées et françaises

La libération de la France repose d'abord sur les troupes et le matériel militaire qui ne cessent d'arriver sur le sol français après les débarquements en Normandie et en Provence. La construction des ports artificiels puis la prise de Cherbourg, de Toulon et de Marseille permettent d'approvisionner en continu les forces libératrices. Les Alliés ont la supériorité aérienne, ce qui leur permet d'appuyer leurs troupes qui progressent au sol et de procéder à des bombardements tactiques, en particulier sur les objectifs urbains (au risque d'occasionner des pertes importantes dans la population civile). Les unités américaines constituent l'essentiel des troupes qui libèrent la France. Elles sont en premières lignes lors des débarquements et lors des percées vers l'est depuis la Normandie ou vers le nord depuis la Provence. Le commandement du corps expéditionnaire allié est confié au général américain Eisenhower. Pour définir ses objectifs, Eisenhower doit tenir compte des fortes personnalités de certains généraux (notamment l'Américain Patton et le Britannique Montgomery) et des enjeux politiques au sein de l'alliance (les Français expriment par exemple des demandes spécifiques qui peuvent être plus ou moins en phase avec les plans militaires globaux). L'armée américaine a pour elle sa capacité à fournir à tous la logistique indispensable pour la poursuite de la guerre. L'armée française dépend ainsi en grande partie des approvisionnements américains. Rien ne peut se faire sans accord préalable entre les uns et les autres, mais les relations personnelles entre les chefs militaires de l'alliance permettent de régler la plupart des différends.

Les Britanniques et les Canadiens ont un rôle déterminant dans la libération du Nord de la France. Leurs objectifs sont d'abord de sécuriser la façade maritime Manche-mer du Nord, de faire disparaître définitivement les bases de lancement de V1 sur la Grande-Bretagne (en partie démantelées par les bombardements) et de foncer jusqu'à Anvers pour s'emparer d'un grand port pour préparer l'attaque de l'Allemagne par le nord. Les Canadiens passent la Seine à Rouen le 27 août, suivent le littoral et libèrent les ports de la Manche et de la mer du Nord, à l'exception de Dunkerque où se constitue un réduit allemand. Les Britanniques progressent plus

à l'est, libèrent Amiens le 31 août et Lille le 2 septembre. Il est à noter que ces troupes interviennent dans les mêmes secteurs où le corps expéditionnaire britannique avait combattu durant la Première Guerre mondiale. L'armée française libératrice est avant tout l'armée B qui débarque en Provence le 15 août, dont 90 % des effectifs viennent d'Afrique du Nord (pour moitié d'origine maghrébine, pour moitié d'origine européenne). Un commando de 177 Français a cependant participé au débarquement le 6 juin 1944 et la 2<sup>e</sup> DB arrive à son tour en Normandie le 1<sup>er</sup> août.

L'armée B contribue à la libération du quart sud-est de la France, mais la 2<sup>e</sup> DB est mise en valeur en libérant Paris et Strasbourg. La jonction entre les troupes qui ont débarqué en Normandie et celles qui ont débarqué en Provence, le 12 septembre à Nod-sur-Seine, en Bourgogne, est particulièrement symbolique : elle implique des éléments avancés de la 2<sup>e</sup> DB du général Leclerc et de la 1<sup>re</sup> DFL du général Brosset, les deux unités emblématiques de la nouvelle armée française, issues des Forces françaises libres constituées en 1940. Les unités françaises sont ensuite engagées dans les durs combats dans les Vosges et en Alsace. Lors de la contre-offensive allemande dans les Ardennes, elles assurent la défense de Strasbourg que le commandement allié avait l'intention d'abandonner dans un premier temps.

L'étalement du front du fait de la progression très rapide en août et septembre 1944 entraîne d'importants problèmes logistiques : les munitions et le carburant arrivent plus difficilement. En octobre et novembre, l'avancée des forces libératrices dans l'Est de la France est ralentie avant même la contre-



Défilé de FFI lors de la libération d'Agen, août 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

Les résistants noirs qui défilent sont d'anciens prisonniers de guerre de l'armée française maintenus dans des camps en France par les Allemands, qui se sont évadés et ont rejoint les groupes de maquisards de la région.



Chars de la 1<sup>re</sup> DB en station au pied de la cathédrale de Chalon-sur-Saône, 5 septembre 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny)

La foule est venue voir les soldats français et leur matériel américain qui ont fait halte avant de repartir vers le nord.

offensive allemande de l'hiver 1944-1945. Les Alliés disposent d'une supériorité évidente en matériel et en réserve de troupes, mais la production de guerre allemande atteint son maximum en 1944 et le régime nazi parvient à mobiliser de nouveaux combattants dans des catégories de la population qui avaient été épargnées jusque-là (les soldats alliés sont frappés par la jeunesse de certains soldats allemands en Normandie). Cette situation maintient la capacité de résistance de l'Allemagne, retarde la libération des régions françaises les plus à l'est et prolonge la durée du conflit.

### La contribution des Forces françaises de l'Intérieur

La Résistance intérieure prend une part considérable et limitée dans la libération du territoire. Dans certaines régions, elle joue un rôle déterminant, dans d'autres elle vient juste en appui des troupes régulières.

Au moment du débarquement en Normandie, consigne est donnée aux organisations de résistance de multiplier les actions de guérilla (plan Rouge) et les sabotages (plans Vert, Violet, Bleu, etc.) pour désorganiser la riposte allemande. La question se pose alors s'il faut franchir une étape supplémentaire et déclencher l'insurrection générale en appelant à la mobilisation de l'ensemble de la population. Le Comité d'action militaire du CNR (COMAC) est favorable au passage à la phase insurrectionnelle, afin de déstabiliser l'ennemi, le forcer à faire retraite ou à se rendre. La tactique du harcèlement est préconisée. Le général Koenig, qui dirige l'état-major des FFI depuis Londres, est plus circonspect. Conscient des faiblesses des FFI et des risques de représailles, il demande d'éviter tout accrochage inutile avec l'adver-

## La répression après le Débarquement

Au printemps 1944, les autorités allemandes ont durci la répression avec le soutien de l'État français. Le débarquement allié entraîne une réaction immédiate : la lutte contre la Résistance s'intensifie encore afin de pacifier l'arrière des lignes allemandes et de faciliter la remontée des troupes vers la Normandie. Les Allemands s'efforcent de réduire les grands maquis (plusieurs milliers d'hommes) qui ont été constitués pour venir en appui des troupes alliées. Des opérations de grande ampleur sont conduites contre le maquis du Mont-Mouchet en Auvergne (4-20 juin), contre celui de Saint-Marcel en Bretagne (18-19 juin), contre celui du Vercors dans les Alpes (21-27 juillet). Partout le rapport de force est à l'avantage des Allemands (et des Français de la Milice). Les combats sont très meurtriers et les résistants arrêtés sont exécutés sur place ou déportés en masse. Durant tout l'été, des maquis plus petits subissent un sort comparable (ainsi, 86 maquisards sont fusillés à Basse-sur-le-Rupt les 20 et 21 septembre 1944).

La population est directement visée. Il peut s'agir de représailles (82 habitants de Vassieux-en-Vercors sont exécutés le 21 juillet) mais aussi d'opérations destinées à créer un climat de terreur supposé empêcher toute attaque contre les troupes allemandes. Lors de sa remontée vers la Normandie, la division SS *Das Reich* a pour consigne de chercher le contact avec les maquisards et de les anéantir. Les exécutions de résistants se multiplient sur l'itinéraire suivi, comme les exactions contre les civils : le 9 juin, 99 hommes sont pendus à Tulle ; le 10 juin, 642 hommes, femmes et enfants sont massacrés à Oradour-sur-Glane. La retraite des troupes allemandes est jalonnée de massacres : Saint-Pol-de-Léon (25 victimes le 4 août), Buchères (68 victimes le 24 août), Maillé (124 victimes le 25 août), la vallée de la Saulx dans la Meuse (86 victimes le 29 août), pour ne citer que les plus importantes.

Avant leur départ, les Allemands vident les prisons. D'ultimes convois de déportation sont organisés depuis Rennes, Paris, Dijon, Belfort. Après la Libération, on découvre les corps de ceux qui ont été exécutés sur place ou dans des lieux à l'écart (plus de 600 détenus de la prison Montluc sont extraits de leurs cellules et fusillés dans les environs de Lyon). La violence antisémite continue à se déchaîner (les corps de 36 juifs sont jetés dans des puits à Guerry près de Bourges le 24 juillet, 109 juifs sont fusillés à Bron le 21 août). Trois grands convois partent de France vers Auschwitz après le débarquement en Normandie : deux de Drancy le 30 juin et le 31 juillet, le troisième de Lyon le 11 août, avec au total 3 500 déportés juifs.

saire, de privilégier le repli sans chercher le contact en cas d'attaque et d'attendre l'arrivée des troupes alliées.

Ces appels à la patience sont difficiles à entendre car l'annonce du débarquement en Normandie se traduit par une montée au maquis. Partout à l'été 1944, des hommes intègrent les groupes armés pour participer à ce qu'ils espèrent être le combat ultime (il s'agit surtout de jeunes prêts à en découdre avec l'Occupant). Selon les effectifs établis par l'état-major des FFI, leur nombre passe de 400 000 au début juillet à près de 500 000 à la fin août. Les plus grands maquis deviennent des concentrations de plusieurs milliers d'hommes prêts à contribuer à la libération du territoire. Dans le Sud de la France, dès le mois de juin, des groupements FFI considèrent comme libérées des portions du territoire sous leur contrôle (dans l'Ain, en Ardèche ou dans le Limousin), alors qu'ils ne sont pas à l'abri d'une réaction de l'Occupant (voir encadré).

La volonté insurrectionnelle est cependant limitée par le manque de moyens. Les FFI sont largement sous-équipés. 40 000 disposent réellement d'un armement correct au moment du Débarquement. Les demandes insistantes de matériel se traduisent par des parachutages au printemps et surtout à l'été 1944. La situation s'améliore globalement, mais des inégalités très fortes existent entre les groupes armés qui ont été approvisionnés en armes et munitions et ceux qui doivent se contenter de l'équipement dérisoire qu'ils

sont parvenus péniblement à constituer. Malgré le manque d'armement et les appels à la patience, les FFI participent largement à la libération de la France. Les pertes qu'ils subissent partout le montrent de manière évidente. Le général Eisenhower estime leur contribution à 15 divisions. Au fur et à mesure de l'avancée des troupes alliées, les résistants des secteurs traversés se mettent à leur service, leur apportent des renseignements et combattent à leur côté pour neutraliser les soldats allemands encore présents localement. Dans les régions où les maquis sont les mieux équipés et les mieux structurés, et où l'arrivée des troupes alliées se fait attendre, les FFI coordonnent leurs actions pour prendre le contrôle de villes et forcer les Allemands encore présents à fuir ou à se rendre. Le 19 août, les maquisards du sud-ouest entrent à Toulouse sous la direction du colonel Ravanel, ceux du Limousin du colonel Guingouin prennent possession de Limoges le 20 août. Les libérations de Nice, de Grenoble, de Lyon, sans parler de Paris, sont accélérées par l'action des FFI. Dans beaucoup d'endroits, les résistants se contentent de saisir les opportunités offertes par le départ des Allemands pour investir les villages et les villes, les déclarer comme libérés.



Les organisations de la Résistance se sont emparées des sièges des journaux collaborationnistes et peuvent diffuser massivement leurs propres titres dans Paris à partir du 21 août. La radio est également entre les mains de la Résistance.

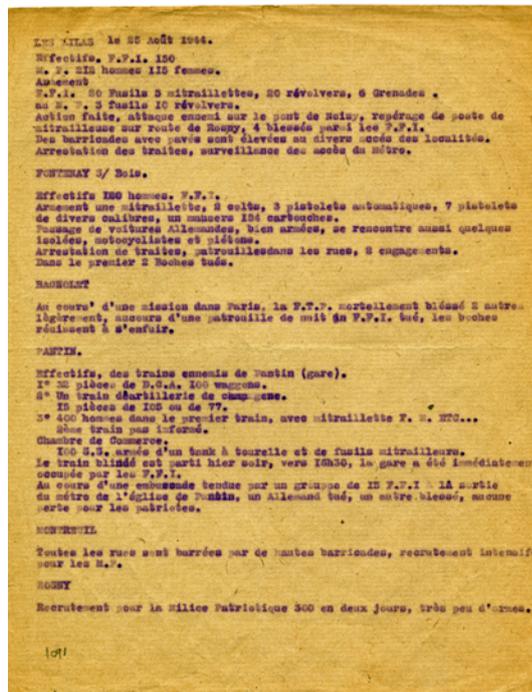
### La libération de Paris

Constatant le manque de moyens de la Résistance et l'intensité de la riposte allemande autour des bâtiments dont se sont emparés les résistants, craignant un bain de sang et des destructions massives, la DG négocie une trêve avec les Allemands pour le 20 août. Elle est peu suivie sur le terrain car repoussée par le CPL puis le CNR. Le 21 août, le CPL demande à la population d'entraver la circulation des troupes allemandes, consigne confirmée le lendemain par le commandement régional FFI. Paris se couvre de 600 barricades. Les 22 et 23 août, des combats violents se déroulent un peu partout dans Paris. Les interventions conjuguées du général de Gaulle, de la Délégation générale et de l'état-major régional FFI conduisent le commandement américain à donner l'ordre à la 2<sup>e</sup> DB de marcher sur Paris avec la 4<sup>e</sup> DI américaine. Le 23 août, la 2<sup>e</sup> DB commence sa progression vers Paris par le sud. Dans la soirée du 24 août, les premiers éléments du groupement Dronne arrivent à l'Hôtel de Ville. Toutes les cloches de Paris se mettent à sonner. Le 25 août, le reste de la 2<sup>e</sup> DB entre dans Paris et réduit les poches de résistance allemandes dans la capitale. Le général Leclerc impose au commandant allemand du Grand-Paris la capitulation des troupes sous ses ordres. Le colonel Rol-Tanguy, commandant régional des FFI, appose sa signature au côté de celle de Leclerc sur un des exemplaires de la convention de reddition. Le général de Gaulle arrive peu après. Dans la soirée, il prononce un discours à l'Hôtel de Ville. Georges Bidault lui demande de proclamer la République. De Gaulle lui répond : « Non, la République n'a jamais cessé d'être. Vichy fut toujours et demeure nul et non avenu ».

Le 26 août, dans une ville qui n'a pas été totalement sécurisée, toutes les composantes de la France combattante, politiques et militaires, défilent derrière le général de Gaulle, au milieu d'une foule immense, des Champs-Élysées à Notre-Dame. Les Américains défilent à leur tour les jours suivants.

### Les libérations en banlieue

La libération de Paris est aussi celle de sa banlieue. L'insurrection y commence en même temps qu'à Paris. Les résistants prennent le contrôle des mairies et installent des comités locaux de la Libération. Des barricades sont construites pour couper les voies de repli des Allemands. Des actions de harcèlement sont menées au passage des



État de la situation des FFI dans les communes des banlieues nord et est de Paris, 25 août 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

troupes allemandes, notamment au niveau des ponts.

Comme à Paris, les résistants manquent d'armes et les affrontements ne peuvent être prolongés sans être meurtriers. L'état-major FFI s'efforce d'avoir une vue d'ensemble de la situation et essaie de coordonner les actions locales. Dans certaines communes, la population croit être libérée après l'intervention de résistants, mais se retrouve de nouveau en présence d'Allemands, avant que n'arrivent les troupes libératrices. Dans la confusion qui règne parfois, des drames ne peuvent être évités, d'autant que les Allemands sous pression font rapidement usage de leurs armes.

Les banlieues nord et est sont libérées après Paris. De violents combats ont lieu au nord car les Allemands veulent protéger leur retraite en bloquant les troupes alliées qui ont passé la Seine à Paris. L'intervention de la 2<sup>e</sup> DB et la 4<sup>e</sup> DI américaine est déterminante pour réduire ou repousser les dernières forces allemandes présentes en banlieue, contenues jusque-là par les seuls FFI. Le 30 août, l'ensemble de l'agglomération parisienne est libéré.

### Quel bilan ?

La libération de Paris a un retentissement énorme de par le monde. Les journaux étrangers font leur une sur l'événement. La libération de sa capitale réintègre définitivement la France dans le groupe des Nations en guerre contre l'Allemagne. Les Français internés dans les camps de prisonniers de guerre ou dans les camps de concentration ont témoigné de l'impact considérable de l'événement et du prestige même momentané qu'ils en ont tiré. L'accueil réservé au général de Gaulle par la population pari-

sienne a de fait manifesté sa légitimité en tant que chef du Gouvernement provisoire de la République française. Les États-Unis finissent par le reconnaître.

La libération de Paris n'a pas été acquise sans douleur. Durant les combats à Paris, près d'un millier de FFI ont été tués, ainsi que 600 civils. Le nombre de morts en banlieue s'élève à plusieurs centaines. La 2<sup>e</sup> DB perd 130 tués et 225 blessés. Dans la nuit du 26 au 27 août, un bombardement de l'aviation allemande fait 189 morts et 890 blessés entre Vitry-sur-Seine au sud et Saint-Denis au nord. Enfin, la répression allemande est demeurée terrible : plusieurs massacres de résistants ont lieu avant et pendant l'insurrection ; un convoi de 1 654 hommes et 546 femmes, pour la plupart résistants, quitte Patin pour Buchenwald et Ravensbrück dans la nuit du 15 au 16 août ; un ultime convoi de 51 déportés juifs part de Drancy pour Buchenwald le 17 août.

### Quelques acteurs clés de la Libération de Paris

- Alexandre Parodi : délégué général national, ministre des territoires occupés
- Jacques Chaban-Delmas : général, délégué militaire national
- Marcel Flouret : préfet de la Seine
- Charles Luizet : préfet de police de Paris
- Georges Bidault : président du CNR
- André Tolle : président du CPL (assisté notamment de Léo Hamon et Georges Marrane)
- Henri Rol-Tanguy : colonel, commandant régional des FFI d'Ile-de-France
- Philippe Leclerc de Hauteclocque : général, commandant de la 2<sup>e</sup> DB

## 2.4

# La population française face à sa libération

### Les combats

La libération est obtenue par la force des armes. Cette évidence est rappelée aux Français avant même que les premiers soldats alliés touchent le sol de France. L'intensification des bombardements et la multiplication des sabotages dans les mois qui précèdent le Débarquement montrent que les Français doivent s'apprêter à connaître à nouveau la guerre sur leur territoire, moins de quatre ans après la déroute de 1940.

Les premiers à subir les affres des combats sont les Normands, plongés au cœur d'une bataille meurtrière et destructrice en juin et juillet 1944. Les villes normandes sont pilonnées afin d'en déloger les Allemands. Les habitants doivent se résoudre à abandonner leurs domiciles pour se mettre à l'abri. Ces scènes se reproduisent partout où le front se stabilise, en particulier au niveau des poches de résistance allemandes de l'Atlantique de l'été 1944 au printemps 1945 ou en Alsace durant l'hiver 1945.

L'avance rapide des armées alliées à partir d'août 1944 limite le recours aux bombardements massifs. Les points stratégiques peuvent cependant être la cible de tirs nourris, comme les forts entourant Marseille ou Toulon. Les pertes des Alliés, comme celles des Allemands, montrent que les affrontements ont pu être très violents durant toute la bataille de France.

Si les Allemands procèdent à une retraite générale à partir de la mi-août, ils ne reculent pas sans se battre. Parfois, l'usage des armes pour dégager le passage peut se transformer en représailles aussi inattendues que sanglantes. La traversée des villes et des villages par l'armée allemande en repli est donc une source permanente de danger.

Le déclenchement d'insurrections en zone rurale ou en zone urbaine implique inéluctablement la population locale. Souvent, les habitants prêtent main-forte aux résistants et grossissent les rangs des insurgés. L'expression la plus caractéristique de cet engagement de la population est l'érection de barricades ou de tout obstacle improvisé destiné à bloquer la circulation des véhicules de l'ennemi et à servir d'abri plus ou moins sûr pour les combattants. La barricade concourt à l'idée que la population française a participé à sa propre libération. Dans l'exaltation du moment, des Français attentistes jusqu'à ont pu se joindre aux résistants de plus ou moins longue date, mais des consignes ont

été données également de demeurer chez soi afin d'éviter les morts inutiles.

La curiosité et l'envie de participer à un événement historique poussent inévitablement les Français hors de chez eux, notamment quand l'arrivée des maquisards ou des soldats alliés est connue. C'est souvent dans cette phase de transition que les drames arrivent : les Allemands ne sont pas forcément partis, des coups de feu peuvent être échangés de part et d'autre, les balles perdues peuvent être aussi meurtrières que les tirs. Partout, on signale des victimes par imprudence, dont les noms seront inscrits parmi ceux des « morts pour la France ».

### La joie et la liesse

La Libération est d'abord la fin de l'humiliation. La défaite de la France face à l'Allemagne a révélé les limites de sa puissance. Les quatre années d'occupation ont été marquées par l'accommodement ou par la soumission des Français. L'illusion de l'État français capable de négocier avec les Allemands s'est peu à peu effacée. La Collaboration est apparue pour ce qu'elle était : une forme d'aliénation criminelle. Rares sont les Français qui ont osé ou pu résister. Les autres gardent le goût amer d'une période où ils ont dû faire profil bas, peut-être par manque de courage, mais d'abord pour continuer à vivre. La Libération est pour tous le temps de la liberté retrouvée. C'est la fin des interdictions, de la répression et des persécutions. C'est la fin de la peur et de l'incertitude. C'est un moment d'euphorie attendu depuis si longtemps. Ce sont les « Jours heureux » du programme du Conseil national de la Résistance. C'est un instant d'allégresse, dont chacun veut profiter pleinement. Il sera toujours temps de retrouver, plus tard, un quotidien plus sombre. Des rassemblements spontanés se forment autour des résistants

ou des soldats alliés. On les voit enfin ces combattants de la liberté, on découvre parfois avec étonnement des visages connus. On les admire, on les applaudit, on les fête, on veut les toucher ou être à leurs côtés. Les intéressés se prêtent de bonne grâce à l'exercice. Il est toujours agréable d'être vu uniquement sous son meilleur jour.

On pavaise les bâtiments publics, des drapeaux fabriqués avec des moyens de fortune sont accrochés aux fenêtres des particuliers. On arbore les couleurs des Alliés, Américains et Britanniques d'abord, mais aussi Soviétiques. Le tricolore l'emporte évidemment, frappé ou non d'une croix de Lorraine. On cherche à voir les nouveaux chefs, ceux de la Résistance ou ceux des militaires. On apprend à distinguer les grades et les responsabilités des uns et des autres. Dans les jours qui suivent la libération, parfois quand elle n'est même pas achevée comme à Paris, on organise un défilé où la foule des libérés communique avec ses libérateurs.

### La fête triste

La Libération n'est pas qu'un moment de joie et d'allégresse. Le soulagement de la liberté retrouvée s'accompagne chez certains d'une volonté de vengeance. Elle peut prendre la forme de manifestations d'hostilité envers les Allemands capturés. Les images conservées montrent le plus souvent les résistants, les policiers ou les soldats en armes tenter de s'interposer pour éviter que les coups ne pleuvent, mais ils ne peuvent rien faire contre les insultes ou les crachats. Les Français soupçonnés d'avoir collaboré sont l'objet d'une vindicte particulière : leur statut de traître réel ou supposé attire sur eux la violence. Les cas de lynchages sont rares mais avérés. Les femmes accusées d'avoir eu des relations intimes avec des Allemands sont tondues publiquement. Les nouvelles auto-

### Les images de la Libération

Les images prises à la Libération sont à la fois rares et nombreuses. Elles montrent d'abord la rencontre entre les militaires alliés et les populations des territoires libérés. Les images témoignent nécessairement de l'accueil enthousiaste des habitants des villages et des villes de France, pleins de gratitude envers ces hommes venus risquer leurs vies pour leur redonner la Liberté. Les scènes de fraternisation sont omniprésentes. Cela correspond à la réalité des premières heures de la libération, quand on songe d'abord à acclamer les libérateurs, à vouloir les embrasser, à leur donner quelques fleurs ou de quoi boire. Les images prises par les reporters de guerre de la presse indépendante ou par les services photographiques ou cinématographiques des armées saisissent aussi des moments plus graves, telles la douleur devant les victimes ou les attitudes hostiles, voire les comportements violents, envers les prisonniers de guerre allemands, les hommes ou les femmes suspectés de collaboration avec l'Occupant.

La plupart de ces images sont connues depuis 1944-1945. Elles ont été reproduites et diffusées largement, notamment à l'occasion des commémorations de la Libération. Les lieux et les dates sont généralement connus, mais les auteurs des images, les personnes présentes ou les circonstances exactes de la prise de vue ont souvent été oubliés. Elles participent toutes à la fabrication d'un imaginaire de la Libération, fait de fêtes et de joie, mais aussi de douleurs et de drames. Pour qui s'attarde à les regarder attentivement, elles disent aussi la complexité d'un événement autant local que national, que chaque participant a vécu de son point de vue, qui n'était pas forcément celui du photographe ou du cinéaste.



Habitants de Troyes entourant les véhicules des soldats américains qui viennent de libérer la ville, 25 août 1944 (DR).



Dépôt de gerbe au monument aux morts de Lons-le-Saunier par le bataillon FTPF Pierre Semard, 25 août 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).



Groupe de jeunes femmes arborant des tenues aux couleurs des Alliés dans Limoges libéré, août 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).



Les Milices patriotiques défilent dans Nice libéré, 28 août 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

rités interdisent rapidement ces comportements condamnables et rappellent que la foule ne peut se faire justice elle-même.

Le moment de la libération passé, la vie quotidienne reprend le dessus avec ses difficultés. Les Français qui viennent saluer les troupes montant au front ne veulent pas seulement manifester leur sympathie. Beaucoup, notamment les plus jeunes, espèrent récupérer de quoi améliorer l'ordinaire. Les cartes de rationnement restent en vigueur et la pénurie demeure malgré la lente amélioration du ravitaillement.

Dans la plupart des régions, les troupes alliées ne font que passer. Ailleurs, parce que le front est proche ou parce que des bases arrière ont été installées, les militaires imposent leur présence, leur mode de vie, leur règlement. La cohabitation avec les civils est parfois difficile, surtout quand la population a dû subir auparavant les effets directs des combats et des bombardements et en garde une certaine amertume, comme en Normandie. Si l'on n'ose pas parler de nouvelle occupation, on attend avec impatience le départ des troupes et le retour à la normale.

Pour des centaines de milliers de familles enfin, la fête de la Libération est ternie par l'absence de ceux et celles qui sont partis pour l'Allemagne, l'Autriche ou la Pologne et dont on est sans nouvelles. Plus d'un million de prisonniers de guerre détenus dans les *Stalags* et les *Oflags* et 750 000 travailleurs volontaires ou requis ne pourront plus rentrer en France avant la fin de la guerre. Le sort des déportés inquiète davantage : on craint pour leur survie dans des camps qu'on imagine être des bagnes. Peu de personnes peuvent envisager que la plupart des juifs « transférés à l'Est » ont déjà été exterminés.

## 2.5 Continuer la guerre jusqu'à la victoire

L'objectif ultime du GPRF est la libération complète du territoire national et la participation à la victoire sur l'Allemagne aux côtés des Alliés. Le 19 septembre 1944, l'armée B devient la 1<sup>re</sup> armée française et demeure la principale composante de la contribution française à l'effort de guerre allié.

Le GPRF ne peut ignorer l'apport militaire des FFI qui ont fortement contribué à la libération du territoire. Ils sont pour la plupart en âge de porter les armes et ont acquis dans la clandestinité une expérience du combat qui peut être utile à l'armée française en manque d'hommes. En outre, le GPRF veut mettre fin le plus rapidement possible aux FFI, craignant que certains de ces groupes armés ne soient tentés d'utiliser la force dont ils disposent pour contester l'autorité gouvernementale. Les décrets des 19 et 20 septembre 1944 ordonnent la dissolution de toutes les unités FFI constituées pour le combat et proposent à ceux qui le désirent de continuer le combat dans l'armée régulière. Par étapes, près de 400 000 FFI intègrent la nouvelle armée française (plus de 110 000 pour la seule 1<sup>re</sup> armée à l'automne 1944). Les anciens FFI sont souvent organisés dans des unités qui regroupent des hommes ayant combattu ensemble dans la Résistance ou sous les ordres des mêmes chefs (l'une des plus connues est la colonne Fabien, constituée principalement d'anciens FTP de la région parisienne). L'amalgame avec des militaires aguerris reste cependant la règle afin de pouvoir continuer sur le terrain la formation des troupes.

En février 1945, à Paris, une grande exposition intitulée « FFI vers l'armée nouvelle » vante les mérites de l'amalgame. Sur le front, la situation est plus compliquée : les unités FFI sont mal équipées et ne peuvent être décisives sans l'appui des unités régulières. L'arrivée des FFI se traduit par la mise à l'écart des soldats coloniaux (Africains noirs à l'automne 1944, puis Nord-Africains au printemps 1945) qui représentent pourtant la plus grande partie des troupes françaises depuis 1942-1943. Le « blanchiment » de l'automne 1944 est justifié par l'épuisement des Africains noirs après des mois de durs combats et leur difficulté à supporter le froid de l'hiver à venir. Cette mise à l'écart est mal vécue par des hommes qui ont montré leur bravoure et ne comprennent pas ce manque de reconnaissance de la France.

À l'automne 1944, l'armée française compte près de 560 000 hommes. L'essentiel des effectifs est engagé dans l'Est de la France,



Photographie publiée dans *Le débarquement dans le Sud de la France 15 août-15 septembre 1944*, Office français d'édition, 1945, page 20 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny). Le cliché a sans doute été pris à Cornimont, au croisement des routes menant à La Bresse et à Xoulces.

sous commandement américain, tandis que des unités sont chargées de réduire les poches ennemies de l'Atlantique et des Alpes françaises, considérées par leurs commandants comme des fronts secondaires, ce qui suscite quelques tensions. La 1<sup>re</sup> armée participe à la bataille des Vosges qui conduit à la libération de Strasbourg par la 2<sup>e</sup> DB en novembre. Lors de l'offensive allemande des Ardennes en décembre, les troupes françaises tiennent Strasbourg puis contribuent à la libération de l'ensemble de l'Alsace en janvier et février 1945. En mars 1945, lors de l'offensive en Allemagne, la 1<sup>re</sup> armée se voit confier un secteur d'opération. Les troupes

françaises progressent du Rhin au Danube, jusqu'aux Alpes autrichiennes.

Le 7 mai 1945, la France est présente lors de la reddition allemande à Reims comme le 8 mai pour la capitulation à Berlin. Elle contrôle une des zones d'occupation en Allemagne et à Berlin.

La France signe également l'acte de capitulation du Japon en baie de Tokyo le 2 septembre 1945. Elle est considérée comme un des grands vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale, ce qui lui permet d'obtenir le statut de membre permanent au Conseil de sécurité de la nouvelle Organisation des Nations unies.

### Les poches de l'Atlantique (août 1944-mai 1945)

Au printemps 1945, alors que la France est libérée et que la fin de la guerre en Europe est proche, quelques parties du territoire français, sur sa façade maritime, restent encore sous la domination des forces armées allemandes. Il s'agit de Dunkerque (mer du Nord) puis, sur l'Atlantique, de Lorient, Saint-Nazaire, La Rochelle (avec l'île de Ré) et Royan-Pointe-de-Grave (avec l'île d'Oléron). Ces zones portuaires et leur environnement terrestre constituent des portions du « mur de l'Atlantique » édifié afin d'éviter l'établissement d'un deuxième front. L'attaque contre ces secteurs ne viendra finalement pas de la mer mais de la terre. En effet, après la dure bataille de Normandie, l'objectif prioritaire des Alliés est de foncer sur l'Allemagne. En conséquence, ils se désintéressent de ces bastions allemands sur leurs arrières et les abandonnent aux Français. Les FFI sont chargés de réduire ces poches. Des unités FFI composées de volontaires sont constituées et intégrées dans la nouvelle armée française. Malgré leur courage, elles ne peuvent – faute d'armement adéquat – venir à bout d'un ennemi disposant d'un énorme arsenal militaire et installé de façon à assurer sa protection maritime et terrestre. Elles ne peuvent que contenir les Allemands dans leurs retranchements. Une sorte de guerre de position s'engage, marquée par des escarmouches souvent sanglantes, des coups de main de part et d'autre, des accrochages de patrouilles, des duels d'artillerie. Au printemps 1945, il est décidé de passer à l'offensive. La poche de Royan-Pointe-de-Grave est conquise le 20 avril après six jours de combats acharnés par les unités FFI aidées de troupes de Somaliens ramenés du front de l'Est, l'aviation alliée et des blindés de la 2<sup>e</sup> DB. Les autres poches tombent les unes après les autres. Celle de Saint-Nazaire ne se rend que le 11 mai. Les opérations militaires ne doivent pas faire oublier les souffrances de la population civile. La Croix rouge peut organiser quelques évacuations mais 65 000 personnes demeurent otages des Allemands pendant près de huit mois et se retrouvent exposées aux bombardements alliés. Royan par exemple est détruite à 45 % par un bombardement allié pour lequel aucune explication rationnelle n'a été fournie. La question s'est posée de savoir s'il fallait attaquer les poches au printemps 1945 ou s'il fallait patienter jusqu'à la fin de la guerre. La plupart des anciens FFI étaient partisans de l'offensive. Finalement, l'encercllement des poches par des combattants volontaires démunis de presque tout sauf de bravoure a permis de bloquer près de 80 000 Allemands surarmés qui n'ont pu participer à la défense du Reich et ont fini par se rendre au terme du conflit. Cette dernière phase de la libération de la France s'est faite dans une certaine indifférence, l'attention de l'opinion étant retenue par les combats décisifs en Allemagne et la signature de la capitulation allemande le 8 mai 1945.

# PARTIE 3

## Le retour de la République

### 3.1 Le rétablissement des pouvoirs républicains

Au sortir des combats de la Libération, il ne peut encore être question d'institutions définitives : celles de la Troisième République sont unanimement refusées, celles à venir doivent être choisies par le peuple. Dès lors, se posent au gouvernement provisoire et à la Résistance les questions de reconstruction de l'État et des institutions provisoires qui assureront l'administration du pays dans l'attente des premières consultations électorales. Alors que les combats font rage dans toute la Normandie, la visite du général de Gaulle le 14 juin 1944 à Bayeux pour installer le délégué du Gouvernement provisoire pour les territoires libérés est le premier acte fort en réponse à ces questions. Le discours qu'il prononce alors est tout aussi clair : « Je vous promets que nous continuerons la guerre jusqu'à ce que la souveraineté de chaque pouce du territoire français soit rétablie. Personne ne nous empêchera de la faire. Nous combattrons aux côtés des Alliés, avec les Alliés, comme un Allié. Et la victoire que nous remporterons sera la victoire de la liberté et la victoire de la France. Je vais vous demander de chanter avec moi notre hymne national, *La Marseillaise* » (extrait).

La relève des pouvoirs s'est préparée en France en même temps que la lutte pour la libération. En France, sur le modèle du CNR et dans l'optique de la Libération, à l'automne 1943 et surtout au printemps 1944, à l'échelle départementale et municipale, sont nés les Comités départementaux de la Libération (CDL) puis les Comités locaux de la Libération (CLL) surtout après le Débarquement et dans les villes importantes. Comme c'était leur rôle, ils coordonnent l'action clandestine. « Mandataires des patriotes » selon la formule de Jean Cassou, à la Libération, ils incarnent, face à l'État français, la légalité nouvelle et sont les artisans de son établissement. De plus souvent, ils ont joué un rôle dirigeant dans la préparation et la conduite de l'insurrection.



Première page du *Courrier de l'Air*, 21 juin 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

### Paris redevient capitale

Après le débarquement en Afrique du Nord, Alger devient la capitale de la France combattante par défaut, en attendant la libération de la France métropolitaine. Le Comité français de la Libération nationale (CFLN) est proclamé le 3 juin 1943, l'Assemblée consultative provisoire y tient sa première séance le 3 novembre. Alger est une alternative qui permet d'éviter que la France combattante soit dirigée depuis Londres, capitale d'un pays allié mais étranger. Dès les premières heures de la libération de Paris, le général de Gaulle est sur place. Le 25 août, il s'installe au ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique. Les autres membres du GPRF le rejoignent dans les jours qui suivent. Paris retrouve sa fonction de capitale perdue depuis juin 1940. C'est la fin symbolique de l'État français (Pétain quitte Vichy le 20 août).

Le 2 septembre, l'Assemblée consultative provisoire d'Alger est transférée à Paris. Le 12 octobre, afin de prendre en compte son retour en France, une ordonnance définit la composition de l'Assemblée consultative élargie : 148 représentants de la Résistance intérieure désignés par le CNR, 40 représentants de la Résistance extra-métropolitaine et 60 parlementaires de la Troisième République qui ont refusé de voter les pleins pouvoirs à Pétain le 10 juillet 1940. La nouvelle assemblée siège au palais du Luxembourg du 7 novembre 1944 au 3 août 1945.

Le Gouvernement provisoire a préparé des structures nationales d'encadrement, en nommant des hauts fonctionnaires, dépendant directement de lui. Ainsi est totalement renouvelé le corps des préfets (à l'exception de ceux qui ont résisté, victimes de la répression, comme Jean Léonetti déporté). De même, sont désignés les secrétaires généraux des ministères (postes clés mais provisoires pour préparer l'installation du gouvernement). À la libération de Paris, à la tête de petits groupes de résistants, ils prennent possession des ministères. Plus originale est l'instauration des commissaires régionaux de la République (CR). « Mandataires extraordinaires du Gouvernement provisoire » (ils en ont tous les pouvoirs), au moment de la Libération, selon l'ordonnance du 10 janvier 1944, ils doivent prendre « toutes les mesures propres à assurer la sécurité des armées françaises et alliées, à pourvoir à l'administration du territoire, à rétablir la légalité républicaine et à satisfaire aux besoins de la population ».

Complémentaires, ces deux types d'institutions n'en sont pas moins porteuses de conceptions politiques notablement différentes : celle, majoritaire (mais non unique) dans la Résistance intérieure, met l'accent sur la démocratie, le rôle actif du peuple et de ses représentants - en l'occurrence les CDL - ; celle qu'incarne le général de Gaulle, pour qui l'essentiel est la restauration d'un État fort, tenant en main solidement une administration efficace.

Pourtant, les rapports entre les instances « de sommet » et celles « de la base » ne peuvent à ce moment être envisagés uniquement en terme de rivalité. Les conflits, certes, ne manquent pas. Mais, dans cette période cruciale de transition, l'union des forces apparaît indispensable et toutes les institutions mises en place jouent un rôle nécessaire. Les préfets et les CR savent que les CDL sont le point de rencontre indispensable entre le gouvernement, la Résistance, l'opinion. Et, pour les résistants, la nécessaire reconstitution de l'État national ne peut s'effectuer qu'autour du GPRF et de ses représentants.

En définitive, la collaboration entre CR ou préfets et Résistance intérieure, plus ou moins difficile, mais parfois très poussée, l'emporte alors. Le succès et la rapidité des prises de pouvoir en témoignent. La prise du pouvoir sans désordre est inconcevable sans le consensus entre les militants de la Résistance et les autorités nouvelles.

Ainsi sur « chaque parcelle du territoire libérée » dans l'attente des élections se réinstallent ou s'installent et œuvrent ensemble : - Au plan municipal, des Comités locaux de la Libération auxquels succèdent très rapidement des délégations municipales provisoires. Partout en France, comme à Paris, c'est à l'Hôtel de Ville pavoisé de nouveau

## Les voyages du général de Gaulle en France (1944-1945)

14-18 septembre	Lyon, Marseille, Toulon, Toulouse, Bordeaux, Orléans
23-26 septembre	Besançon, Dole, Nancy
7-9 octobre	Forges-les-Eaux, Le Havre, Rouen, Louviers, Le Neubourg, Lisieux,
21-23 octobre	Caen
4-6 novembre	Troyes, Chaumont, Luxeuil, Besançon, Dijon
<b>1945</b>	Lyon, Ambérieu, Seyssel, Annecy, Ugine, Albertville, Chambéry, Thônes, Grenoble
13-15 janvier	Nantes et Angers
27-28 janvier	Boulogne, Montrouge, Sceaux, Ivry, Saint-Maur, Nogent-sur-Marne,
28 janvier	Neuilly-sur-Seine, Asnières, Saint-Denis, Aubervilliers, Noisy-le-Sec, Montreuil-sous-Bois, Vincennes
11 février	Strasbourg, Mulhouse, Colmar, Metz
4-5 mars	Limoges, Oradour-sur-Glane, Périgueux
8-9 avril	Valence, Grenoble, Nice
21-22 avril	Royan, Saintes, Cognac
8 mai	Orléans, Strasbourg
10 juin	Saint-Lô, Coutances et Alençon
30 juin-1 <sup>er</sup> juillet	Clermont-Ferrand, Issoire et Aurillac
21-23 juillet	Brest, Quimper, Vannes, Lorient, Saint-Nazaire, La Rochelle, La Palisse
11-13 août	Beauvais, Amiens, Béthune, Dunkerque, Calais, Boulogne
3-5 octobre	Zone française d'occupation en Allemagne et Strasbourg
4-6 novembre	Annecy, Chambéry, Grenoble

### La disparition des organes issus de la Résistance

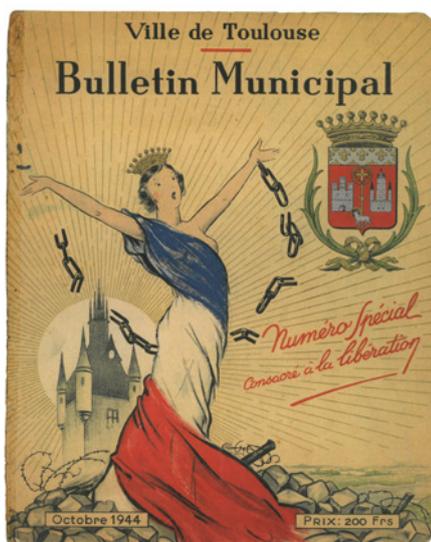
Dans toutes les régions libérées, le général de Gaulle veut rétablir l'ordre républicain et résoudre les désaccords inévitables entre les Comités de la Libération, les commissaires de la République et les préfets. À partir de septembre 1944, il effectue un tour de France afin d'affirmer l'autorité de l'État en profitant de son immense prestige auprès des Français. Il prononce des discours devant les foules venues l'acclamer, rappelle la légitimité des représentants de l'État et s'efforce de rallier les résistants qui ont pris la direction des pouvoirs locaux à la Libération. Alternant persuasion, pression et séduction, le général de Gaulle rétablit l'autorité de la République dans les départements.

Le 28 octobre, le GPRF demande que les Milices patriotiques mettent fin à leur activité, la période insurrectionnelle étant terminée. En effet, les missions de surveillance et de police ne peuvent être assurées que par des forces placées sous l'autorité directe du gouvernement. Les membres des Milices patriotiques sont donc incités à rendre leurs armes ou à intégrer l'armée. Les contrevenants risquent l'arrestation. Le 8 décembre, le GPRF crée les Compagnies républicaines de sécurité (CRS) destinées à remplacer les Groupes mobiles de réserve (GMR) de l'État français, dissoutes pour avoir participé à la répression policière durant l'Occupation. De nombreux résistants des Milices patriotiques décident d'intégrer les CRS et de continuer leur mission de maintien de l'ordre dans ce cadre légal.

À partir de la fin 1944, il apparaît nettement que les résistants doivent se soumettre à l'autorité de l'État républicain ou se démettre de leurs responsabilités locales. Pourtant, la Résistance n'entend pas céder si facilement et veut maintenir une influence afin de peser sur les décisions. Le CNR et les CDL demeurent encore en place et tentent de se faire entendre. Le CNR réunit en décembre 1944 les délégués de tous les Comités départementaux de libération et demande que les CDL demeurent en place jusqu'à la victoire. En janvier 1945, une ordonnance fait des CDL des assemblées locales consultatives. En juillet 1945, toujours à l'instigation du CNR, les délégués des CDL participent aux états généraux de la Renaissance française à Paris et rédigent des cahiers de doléances. L'impact de ces rassemblements reste limité car la population se détourne progressivement des organismes provisoires issus de la Résistance, perçus comme inutiles à mesure que sont rétablies les structures locales républicaines. Les CDL disparaissent les uns après les autres et le CNR ne se réunit plus à partir de 1947.

du drapeau tricolore que symboliquement se joue la libération. Sauf dans les cas avérés de compromissions graves avec l'Occupant et d'application zélée de la politique de l'État français, comme à Paris et dans de très nombreuses grandes villes, ces délégations sont de fait des conseils municipaux assez semblables à ceux de 1939 mais enrichis par l'entrée de représentants de la Résistance locale. Ces délégations résultent de propositions faites par les comités locaux aux CDL. Leur

composition définitive est validée par le préfet et/ou le CR. Jusqu'aux élections municipales du printemps 1945, le plus souvent les Comités locaux de la Libération et les délégations municipales provisoires coexistent. - Au plan départemental, des Comités départementaux auxquels succèdent très rapidement, sur proposition des CDL validée par le préfet et/ou le CR, des Conseils généraux provisoires. Jusqu'aux élections cantonales de l'automne 1945, le plus souvent, les Comi-



Bulletin municipal de la ville de Toulouse consacré à la Libération, octobre 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).



Le général de Gaulle à l'Assemblée consultative provisoire en novembre 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny, fonds des entreprises de presse du boulevard Poissonnière).

tés départementaux de la Libération et les Conseils généraux provisoires coexistent. Les deux instances font le lien entre le terrain, la population (ses aspirations et ses difficultés) et l'État républicain représenté par les préfets et les commissaires de la République.

Aux élections, le plus souvent, la population renouvelle sa confiance à celles et ceux qui ont su dans des circonstances difficiles être ses mandataires provisoires.

L'administration française ainsi rétablie, les derniers alibis des dirigeants américains tombent et le 21 octobre 1944 les Alliés reconnaissent le GPRF comme le gouvernement légal de la France. Impassable, le général de Gaulle dira simplement, à la première conférence de presse qu'il tient à Paris le 25 octobre : « Je puis vous dire que le gouvernement est satisfait qu'on veuille l'appeler par son nom ».

### Le retour des symboles républicains

Le régime de Vichy a remplacé les emblèmes de la République par les siens, sans les faire disparaître totalement. La devise républicaine est restée visible sur de nombreux bâtiments et les administrations ont continué à utiliser des documents marqués du sceau de la République par souci d'économie. Les éléments du culte du maréchal Pétain (nom, portrait, étoiles, etc.) sont devenus avec la francisque les marqueurs symboliques de l'État français.

À la Libération, les portraits comme le nom de Pétain disparaissent de l'espace public. La figure de Marianne (ou le bonnet phrygien, symbole de liberté) retrouve sa place, la mention « République française » (ou le sigle « RF ») réapparaît sur tous les documents officiels, la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » est mise à l'honneur. Lors des cérémonies, le drapeau tricolore et *La Marseillaise* manifestent la continuité de la

France mais retrouvent leur valeur de symboles associés à la Révolution et à la République françaises. Les Français doivent attendre le 14 juillet 1945 pour pouvoir à nouveau célébrer librement la fête nationale, interdite durant l'Occupation. Ils peuvent cependant, dès le 11 novembre 1944, commémorer sans entrave l'armistice et la victoire de 1918.

Le retour à la République se concrétise dans le quotidien. Les pièces frappées de la francisque sont retirées de la circulation. Par souci d'économie, les pièces émises par la Troisième République n'avaient pas disparu. De nouvelles versions sont produites à partir de 1946. Les timbres portant le portrait de Pétain sont d'abord surchargés d'une croix de Lorraine puis interdits. Dès l'automne 1944, leur sont substitués, dans un premier temps, des timbres illustrés par l'Arc de Triomphe (fabriqués aux États-Unis) ou par la Marianne de Dulac (fabriqués au Royaume-Uni à la demande de la France libre) puis, dans un second temps, des timbres portant des chaînes brisées (associées au sigle RF et à la croix de Lorraine) ou le portrait de Cérès (reprise du premier timbre républicain de 1849). La Marianne de Gandon, qui aurait été dessinée au moment de la Libération, devient le timbre le plus courant à partir de 1945.



Emblème de l'Assemblée consultative provisoire, reproduit dans *France Illustration*, n° 5, 3 novembre 1945, page 109 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

## 3.2 L'épuration



Pierre Laval, les mains posées sur le dossier de son siège, témoigne lors du procès de Philippe Pétain, assis à l'arrière-plan, août 1945 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

### Punir les criminels et les collaborateurs

Avant même la Libération, la Résistance exerce une justice d'exception pour sanctionner ceux qu'elle considère comme des traîtres. Près de 2 200 exécutions ont lieu en France avant l'été 1944. Au moment de la Libération, environ 5 000 personnes sont exécutées, le plus souvent dans les zones de maquis où la répression de l'occupant allemand et de l'État français a été particulièrement brutale. Le désir de vengeance ne veut pas dire que cette justice en dehors de tout cadre légal est aveugle. Dans presque tous les cas, les victimes sont des collaborateurs notoires, impliqués dans des actions criminelles.

Cependant, le GPRF ne veut pas que la France sombre dans une épuration sauvage propice à toutes les dérives et tous les excès. Une série d'ordonnances prise à Alger impose la mise en place d'une justice légale qui doit se prononcer sur le sort des personnes arrêtées. Dans chaque département, des cours de justice doivent statuer sur les cas de collaboration les plus graves, pouvant être sanctionnés pénalement. Elles sont composées d'un magistrat et de quatre jurés désignés par les CDL. 58 000 dossiers sont examinés et les verdicts sont sévères : 12 % des accusés sont acquittés, 12 % sont condamnés à mort (1,4 % sont exécutés), 24 % sont condamnés aux travaux forcés, 45 % sont condamnés à la détention (3,7 % à la détention criminelle). Pourtant, près de 1 800 exécutions en dehors

de tout cadre légal ont encore lieu alors que les cours de justice ont commencé à fonctionner. Des verdicts considérés comme trop cléments conduisent au retour temporaire de l'épuration extrajudiciaire.

Au côté des cours de justice, des chambres civiques sont mises en place pour examiner les cas les moins graves (beaucoup concernent le marché noir). Près de 70 000 dossiers sont étudiés : 20 000 se terminent par un acquittement, 15 000 par une dégradation nationale à vie, 32 000 par une dégradation temporaire. 3 000 personnes échappent à une sanction pour avoir eu un lien avec la Résistance.

Pour juger les principaux responsables du régime de Vichy, une Haute Cour de Justice est créée en novembre 1944. Trois magistrats et des jurés tirés au sort parmi les membres de l'Assemblée consultative provisoire ont à juger Philippe Pétain, chef de l'État français, Pierre Laval, chef du gouvernement, Joseph Darnand, chef de la Milice, et Fernand de Brinon, représentant de l'État français auprès de l'Occupant. Les quatre sont condamnés à mort, seul Pétain est gracié du fait de son grand âge. Au total, 108 personnalités de l'État français passent devant la Haute Cour jusqu'en 1949, 18 sont condamnées à mort, 3 sont exécutées. Pour 40, les poursuites sont interrompues pour fait de résistance avéré.

L'épuration a été réelle mais limitée dans son ampleur. Sur les 6 800 condamnations

à mort prononcées par les cours de justice, 4 000 ont été prononcées par contumace et 767 ont finalement été exécutées. La justice militaire a été à l'origine de 769 autres exécutions. Proportionnellement au nombre d'habitants, le Danemark et les Pays-Bas ont condamné quatre fois plus de personnes à la prison, la Belgique et la Norvège six fois plus. Entre 1947 et 1953, une série de mesures d'amnistie annule en totalité ou en partie la plupart des sanctions de l'épuration, non sans protestations.

Malgré ses limites, l'épuration légale en France a joué son rôle. Elle a permis aux Français de faire globalement confiance à la justice pour régler les comptes de l'Occupation et de la Collaboration et de maintenir l'unité nationale.

### Quels personnels pour l'État républicain ?

L'État républicain se doit d'avoir une administration en laquelle il peut avoir confiance. L'épuration a donc pour objectif de faire sortir de la fonction publique les éléments les moins sûrs. Près de 100 000 dossiers sont ouverts et plus d'un quart donnent lieu à des sanctions. Le corps préfectoral, la magistrature et les forces de l'ordre sont les premiers concernés. Environ 10 % des effectifs font l'objet d'une enquête. L'épuration touche également l'Éducation nationale ou les Postes dans une proportion moindre (moins de 1,5 % des effectifs).

Les hauts fonctionnaires les plus compromis sont les plus lourdement sanctionnés. Les autres fonctionnaires bénéficient d'une relative indulgence (révocation ou blâme). De manière générale, ceux qui ont été le moins discrets dans leur soutien à l'État français ou à la Collaboration et ceux qui peuvent être facilement remplacés sont les plus touchés. Rapidement cependant, des procès ou des mesures de révision conduisent à l'annulation des sanctions, voire à des réintégrations. Pour le GPRF, épurer la Fonction publique n'est pas suffisant. Il veut également la réformer. En octobre 1945, une série d'ordonnances et de décrets crée la Direction de la Fonction publique et une classification plus simple des fonctionnaires. Les hauts fonctionnaires sont dorénavant recrutés par un concours unique et l'École nationale d'administration (ENA) doit fournir à l'État républicain les nouveaux cadres dont il a besoin. Michel Debré, ancien commissaire de la République à Angers, assure la direction provisoire de l'ENA, puis est remplacé par Henri Bourdeau de Fontenay, ancien commissaire de la République à Rouen. Le conseil d'administration de l'ENA est dirigé par René Cassin, juriste de la France libre et corédacteur de la Déclaration universelle des droits de l'homme. En 1947, la première promotion de l'ENA porte le nom de « France combattante ». Parmi les promus, figure Yves Guéna,

ancien Français libre et futur président du Conseil constitutionnel.

La refonte de la machine administrative est confiée en octobre 1945 à une Mission provisoire de réforme de l'administration, animée par Michel Debré. Entré au gouvernement comme ministre de la Fonction publique en novembre, Maurice Thorez mène le travail à son terme jusqu'à la promulgation du statut général de la Fonction publique en octobre 1946. Sa préoccupation est d'améliorer la situation de tous les fonctionnaires : les agents de l'État ne doivent pas seulement être considérés comme des rouages de l'Administration, mais être pris en compte comme des travailleurs avec leurs revendications propres. Tous les textes produits à l'occasion de cette réforme soulignent le sens de l'État de la Fonction publique en France, qui a facilité la transition entre l'État français et l'État républicain.

### Un renouvellement des élites républicaines ?

Si les femmes obtiennent le droit de vote, elles sont encore très peu à occuper une place dans la vie politique. Seules 33 femmes figurent sur les 586 députés élus à l'Assemblée constituante en octobre 1945. Beaucoup des femmes qui avaient intégré les CLL à la Libération ont disparu dans les conseils municipaux qui leur succèdent en 1945. Certaines ont même cédé leur place à leur mari. Le personnel politique de la Libération reste donc presque exclusivement masculin.

Les hommes engagés politiquement avant-guerre qui ont participé à la Résistance acquièrent une stature particulière à la Libération. C'est le cas pour Pierre Mendès France (radical), Jacques Duclos (communiste) ou Daniel Mayer (socialiste) au niveau national, et pour beaucoup d'autres au niveau local. La Résistance permet l'émergence d'une nouvelle génération d'hommes politiques au niveau national et local, tels François Mitterrand ou Gaston Deferre (socialistes), Jacques Chaban-Delmas ou Michel Debré (gaullistes). Marie-Claude Vaillant-Couturier (communiste) est une des rares femmes à profiter de ce renouvellement.

Les partis politiques de la Libération donnent une large place à ces nouveaux visages issus de la Résistance qui ont l'avantage d'être devenus des personnalités reconnues nationalement ou localement et d'avoir démontré dans l'action des compétences incontestables. Les communistes et les gaullistes, pour ne citer qu'eux, ne manquent pas de rappeler la place que nombre des leurs ont eu dans la Résistance intérieure ou extérieure. La population est en phase puisque les élections contribuent à renouveler de manière importante le personnel politique de la République française, depuis le niveau national jusqu'au niveau local. Les ministères des gouvernements de la Quatrième

### La découverte des crimes et son impact sur l'opinion

Avec la libération, les crimes commis par les forces répressives de l'Occupant et de l'État français sont révélés dans toute leur ampleur. Partout en France, des charniers sont découverts. Dans beaucoup de lieux, la révolte face aux actes perpétrés est telle qu'elle vire à la vengeance immédiate contre les auteurs présumés, le plus souvent après des procès sommaires. Le rétablissement de l'autorité républicaine permet de limiter les excès de violence. Des commissions d'enquête sont mises en place pour récupérer les preuves et traduire les responsables que l'on peut interpeller devant la justice légale.

La presse de la Libération, notamment la presse locale, suit avec attention les procès des criminels soupçonnés, traduits devant les cours de justice. De multiples publications proposent des articles sur les lieux de la répression en France et diffusent des témoignages de résistants ou des photographies des corps suppliciés. Le fort Montluc, la rue des Saussaies, Vassieux-en-Vercors ou Oradour-sur-Glane deviennent des noms familiers des Français et des synonymes de souffrance et d'horreurs. C'est une population heureuse de sa liberté retrouvée mais bouleversée par les sacrifices consentis qui rend hommage, dès l'automne 1944 et partout en France, aux victimes de la répression.

Le choc est encore plus grand avec la découverte des camps de concentration libérés et les premiers retours des déportés au printemps 1945. Les témoignages et les images rapportés par la presse écrite et filmée vont au-delà de ce que l'on pouvait alors envisager.

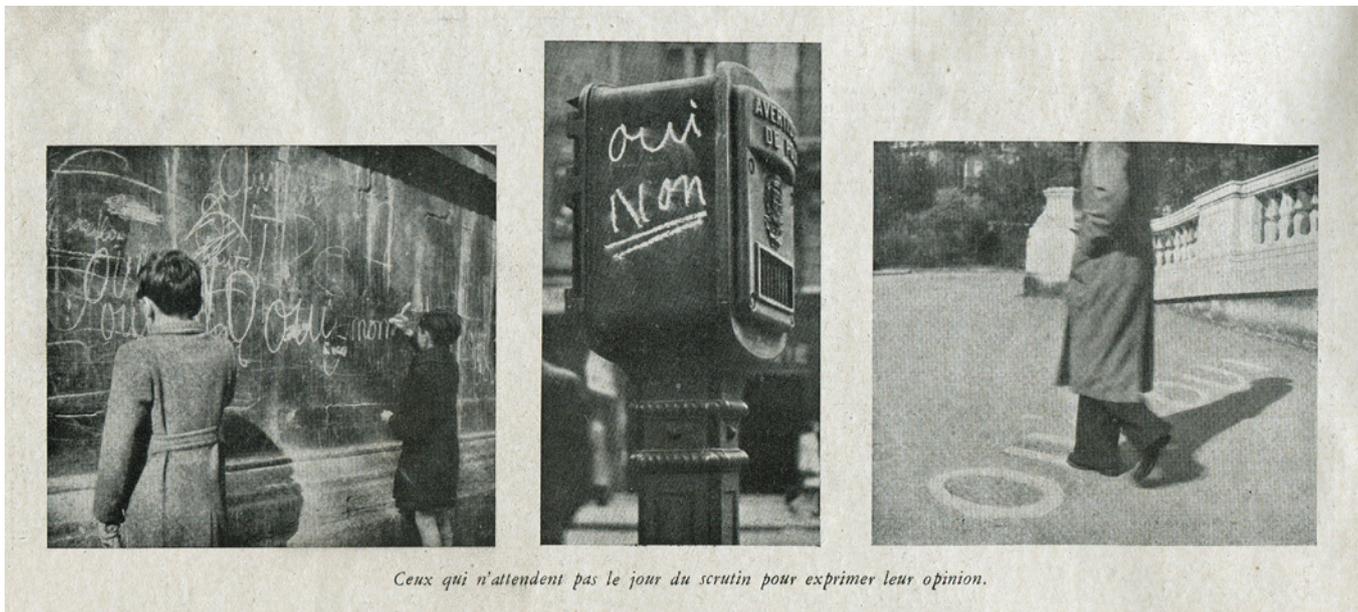
L'exposition *Crimes hitlériens* présentée au Grand Palais à Paris en juin 1945 insiste sur les exactions commises par les nazis durant l'occupation de la France et de l'Europe. Elle accorde une place importante à la Déportation, notamment par la projection du documentaire *Les camps de la mort*, réalisé par les Actualités françaises à partir des images tournées en avril et mai à l'occasion des libérations de Buchenwald, Dachau, Bergen-Belsen et d'autres camps aujourd'hui moins connus. Vue par des centaines de milliers de personnes, à Paris en 1945 puis en province en 1946, l'exposition contribue à maintenir dans l'opinion une forte attente de justice.

République sont pour beaucoup dirigés par d'anciens résistants.

La nécessité de respecter une ligne politique, les rivalités de personnes et une capacité plus ou moins grande au compromis expliquent que beaucoup ne poursuivent pas l'expérience politique très longtemps ou ne la tentent même pas. Certains font le choix de retourner à la vie civile (Philippe Viannay, Serge Ravanel, Raymond Aubrac). D'autres ne parviennent pas à s'imposer ou sont mis à l'écart (Henri Frenay, Georges Guingouin). Les anciens résistants les plus entrepreneurs ne se lancent pas tous dans la vie politique. Selon leurs compétences, ils intègrent également les grands organismes de l'État, les entreprises publiques issues des nationalisations, les entreprises privées dans tous les secteurs d'activité, voire en prennent la direction. Ils sont nombreux dans les médias, notamment dans la presse, et dans le monde de la culture. Ils sont à l'image de ce qu'était la Résistance : diverse et multiforme.

Il faut rappeler toutefois que les complicités nées durant les années de lutte et le sentiment d'avoir partagé, malgré les divergences, une aventure commune, ont contribué au dépassement des divisions partisans. De ce fait, les anciens résistants ont pu développer

des réseaux d'influence étendus fondés sur des relations personnelles. Ces liens particuliers ont cependant été mis à mal lors de la Guerre froide ou lors de la Guerre d'Algérie : les directions opposées prises par les uns ou les autres ont fait éclater, souvent de manière définitive, ce qu'il restait d'estime, voire d'amitié, des années de Résistance. C'est pourquoi, les anciens résistants participent à la pluralité des opinions et des positionnements politiques sous la Quatrième République. Ce n'est pas la Résistance qui s'empare d'une partie des commandes à la Libération, ce sont des résistants. En outre, ces derniers doivent constamment composer avec les élites issues de la Troisième République encore en place, voire avec celles qui ont traversé sans encombre la période de l'État français, au besoin en prenant leurs distances suffisamment tôt pour faire oublier d'éventuelles compromissions. Les résistants n'étaient pas assez nombreux ni assez préparés pour prendre toutes les places.



*Ceux qui n'attendent pas le jour du scrutin pour exprimer leur opinion.*

La campagne pour le référendum du 21 octobre 1945, photographies publiées dans *France Illustration*, n° 3, 20 octobre 1945 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

### 3.3 Le retour de la démocratie

#### Une démocratie élargie

La République nouvelle pour laquelle la Résistance s'est battue ne peut se construire valablement sans instruire le procès de l'État français, de ses hommes et de ses appuis, mais cette République nouvelle ne peut se construire valablement non plus sans remédier aux tares de la République précédente qui a failli. Aussi, l'œuvre entreprise, entre 1944 et 1946, par les gouvernements et les assemblées successifs, avec le soutien du CNR encore constitué et celui de toutes ses composantes, s'attache à transformer en profondeur la société française en fondant une République établie sur une démocratie politique, économique, sociale et culturelle. Durant deux ans, l'ensemble des Français au cours de débats passionnés, à l'occasion d'élections construisent le nouveau pacte républicain. Rarement dans l'histoire nationale n'aura été mieux honoré son principe : « gouvernement du peuple, pour le peuple et par le peuple ». Le signe le plus marquant de la rénovation de la démocratie est la citoyenneté accordée à la femme qui, à l'égal de l'homme, est désormais électrice et éligible. Annoncé en 1942 dans la Déclaration aux mouvements, le principe de ce droit, sur proposition de Fernand Grenier, est voté par l'Assemblée consultative siégeant à Alger le 23 mars 1944 par 51 voix « pour » et 16 « contre ». Peu après, le principe devient loi grâce à une ordonnance du CFLN ratifiée par le général de Gaulle le 21 avril 1944. Les militaires, eux aussi privés du droit de vote, l'ob-

tiennent partiellement le 17 août 1945 (électeurs mais seulement éligibles à un mandat local et en position de détachement). Comme le général de Gaulle et la Résistance s'y étaient engagés, sont rendues au peuple sa parole et sa souveraineté. Au printemps 1945, à l'exception de l'Alsace et du Territoire de Belfort trop marqués par les combats proches, les Françaises et les Français élisent leurs représentants municipaux (29 avril et 13 mai) : ce sont les premières élections depuis 1936 ; ce sont les premières auxquelles participent les femmes de France comme électrices et comme candidates. À la tête d'une liste de rassemblement anti-

fasciste, la résistante Odette Roux est élue aux Sables-d'Olonne et devient la première femme maire d'une ville importante (sous-préfecture).

#### Vers un renouveau de la vie politique ?

Les élections législatives sont organisées après le retour sur le territoire national de l'ensemble des absents (prisonniers de guerre, requis du STO et déportés). Le 21 octobre 1945, l'ensemble des Français(e)s sont à nouveau consulté(e)s pour élire leurs député(e)s à une Assemblée nationale. Près de 80 % du corps électoral se déplace pour voter et s'exprime.



Photographie issue d'un reportage réalisé pour le journal *Ce Soir* (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny). Comme des millions de femmes, Renée Haultecœur, résistante, à son retour de déportation, vote pour la première fois au printemps 1945.

Trois partis issus de la Résistance concentrent les trois quarts des suffrages : le Parti communiste français (PCF : 27,1 %), le Mouvement républicain populaire (MRP : 25,6 %) et le Parti socialiste (SFIO : 24,9 %). Avec 160 députés (72 en 1936), le Parti communiste devient le premier parti de France. La gauche dans son ensemble est largement majoritaire. Le Parti radical, parti clé de la Troisième République, s'est effondré. Le MRP profite de la déroute des modérés et de la disparition de la droite, jugée trop proche encore du régime de Vichy. Le mode de scrutin choisi - la représentation proportionnelle - participe au renouveau démocratique. Parmi les nouveaux élus, figurent notamment des femmes (qui ne représentent cependant que 5,6 % des députés).

PCF, SFIO et MRP dominent la vie politique de l'après-libération. La plupart des ministres des gouvernements successifs sont issus de leurs rangs. Peu de partis arrivent à se maintenir à leurs côtés : l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR) parvient à survivre en servant de force d'appoint aux alliances de la Quatrième République. Après sa démission du gouvernement en janvier 1946, le général de Gaulle fonde le Rassemblement du peuple français (RPF) en avril 1947 pour rallier autour de lui les gaullistes jusqu'alors dispersés. Une nouvelle histoire politique commence.

### Une nouvelle Constitution choisie par les citoyens

Deux années de débats démocratiques sont nécessaires pour la rédaction et l'adoption d'une nouvelle Constitution. Le 21 octobre 1945, en même temps que les élections législatives, est organisé un référendum. Il est demandé aux Français si l'Assemblée qu'ils vont élire doit être constituante et si le mandat et la durée de cette assemblée doivent être limités (seulement sept mois). Les électeurs répondent favorablement à 96 % à la première question et à près de 50 % pour la seconde question.

Un premier projet de Constitution qui prévoit une assemblée unique élue au suffrage universel direct pour cinq ans et dotée de pouvoirs importants est rejeté par référendum en mai 1946. La première Assemblée constituante cesse ses activités et les Français en élisent une seconde en juin 1946, dans laquelle le MRP a pris la place du PCF comme premier parti. Un nouveau projet de Constitution est rédigé et approuvé par référendum en octobre. Le 27, la Constitution de la Quatrième République est promulguée. Son préambule élargit les droits dont disposent les Français, autant économiques et sociaux que politiques, dans l'esprit des réformes entreprises depuis la Libération.

VOIX OBTENUES PAR LES PRINCIPAUX PARTIS EN 1936 ET EN 1945				
	ÉLECTIONS DES 26 AVRIL ET 3 MAI 1936		ÉLECTIONS DU 21 OCTOBRE 1945	
		(1)		(1)
Électeurs Inscrits .....	11.971.923		24.680.981	
Votants .....	10.100.596		19.661.515	
Abstentions .....	1.871.327	15,6 %	5.019.466	20 %
Communistes et apparentés ....	1.487.336	12,4 %	5.004.121	20,2 %
Socialistes et apparentés .....	1.927.654	16,1 %	4.808.631	19,8 %
Radicaux-socialistes et républicains socialistes .....	2.147.083	11,9 %	1.700.916	6,9 %
M. R. P. ....			4.580.222	18,5 %
Modérés et droite .....	4.109.573	34,3 %	2.886.095	11,7 %

(1) Ces pourcentages sont établis par rapport au nombre des électeurs inscrits.

Les résultats des élections législatives du 21 octobre 1945, tableau publié dans *France Illustration*, n° 5, 3 novembre 1945 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

### La question coloniale

L'Empire colonial français joue un rôle essentiel dans la libération de la France et la victoire sur le nazisme en Europe. Les soldats ressortissants des colonies représentent plus de la moitié des effectifs de la nouvelle armée française reconstituée le 1<sup>er</sup> août 1943 par la fusion des troupes de la France Libre et celles de l'Armée d'Afrique. Ces 350 000 hommes environ s'illustrent sur tous les champs de bataille. Parallèlement, durant les quatre années d'occupation, de très nombreux « étrangers », « immigrés », « coloniaux » intègrent les rangs de la Résistance française.

La France combattante qui fait la guerre au nom des idéaux de la Révolution française pour la libération du peuple français et de tous les autres peuples, s'interroge logiquement sur le devenir des peuples de l'Empire français. De même, au sein des peuples de l'Empire engagés dans ce combat sous la bannière de la Liberté, de l'Égalité, de la Fraternité grandit l'exigence de l'émancipation.

À Brazzaville, du 30 janvier au 8 février 1944, sous la présidence du général de Gaulle, se tient une conférence pour définir une politique d'évolution des statuts des territoires et des peuples de l'Empire après la Libération. La deuxième partie du programme du CNR s'en fait l'écho en affirmant la volonté de la Résistance d'assurer « une extension des droits politiques sociaux, économiques des populations indigènes et coloniales ». La Constitution de la Quatrième République ouvre la voie à des évolutions. L'Empire colonial devient l'Union française et les colonies des départements et territoires d'outre-mer. Le code de l'indigénat, qui légalisait le travail forcé et la justice spéciale, est aboli. L'Union française est définie dans le préambule de la Constitution « comme une union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race et de religion », « composée de Nations et de peuples ». Une Assemblée de l'Union est même formée. Elle n'est que consultative. En fait, à la Libération, les gouvernements successifs issus de la Résistance refusent d'opter pour les deux seules voies possibles pour mettre fin au colonialisme : celle de l'assimilation qui conduirait à l'intégration par la réalisation effective de l'égalité des droits ; celle du processus d'émancipation qui aboutirait à l'autonomie puis à l'indépendance. Les revendications de liberté et de dignité exprimées dans l'Empire ne sont pas entendues. Les soldats de l'Empire qui ont combattu pour la France en 1940 ou après sont renvoyés dans leurs territoires d'origine et sont peu récompensés au vu des sacrifices consentis. Les soldats démobilisés qui se révoltent à Thiaroye en novembre 1944 subissent une répression brutale. Les soulèvements en Algérie en 1945, au Vietnam en 1946, à Madagascar en 1947

sont féroce ment réprimés. Les désillusions au sein de l'Union française sont les ferments des conflits à venir.



Le Guinéen Addi Ba participe à la Résistance intérieure dans les Vosges (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny). Il est notamment à l'origine du mouvement « Ceux de la Résistance » dans la région et l'organisateur d'un maquis. Arrêté en 1943, il est fusillé à Épinal.

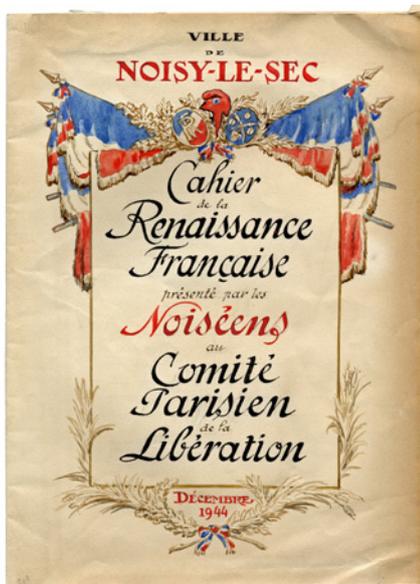
## 3.4 Les réformes économiques et sociales

### Appliquer le programme de la Résistance ?

La France libérée est une France affaiblie. Les destructions ont été nombreuses et le régime d'occupation a considérablement détérioré l'économie du pays. Les Français doivent encore supporter le rationnement et utiliser leurs cartes de ravitaillement quand les produits ne sont pas touchés la pénurie. En outre, la France continue la guerre et doit fournir un effort important pour ravitailler son armée malgré le soutien constant des États-Unis.

Dans ce contexte difficile, les promesses de réformes du Gouvernement provisoire et du CNR sont tenues.

Le plan de transformation économique et social est peu à peu mis en œuvre. C'est ce qu'annonce au pays le général de Gaulle dans le discours programme qu'il prononce, à l'invitation du CNR, le 12 septembre 1944, au Palais de Chaillot à Paris. Les nouveaux ministres qui intègrent le Gouvernement provisoire, dans une perspective d'union nationale, ont pour mission de mener à bien ces réformes.



Cahiers de doléances du CLL de Noisy-le-Sec adressé (CPL pour les états généraux de la Renaissance française, décembre 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).



Publicité pour la Régie nationale des usines Renault, publiée dans *France Illustration*, n° 8, 24 novembre 1945 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

Les résistants poussent dans ce sens. Le CNR convoque des états généraux de la Renaissance française en décembre 1944, qui font la synthèse des cahiers de doléances produits par les Comités départementaux de la Libération. Cette volonté de réforme est présente au sein des partis et des syndicats de la Libération où les résistants sont les plus nombreux, mais elle doit aussi composer avec la logique d'alliance du Gouvernement provisoire, qui suppose un compromis entre les forces politiques qui y participent.

### La transformation de l'économie

Le Gouvernement provisoire ne remet pas en cause les principes ni les mécanismes du système économique capitaliste (propriété privée et liberté d'entreprendre). Cependant, un ensemble de mesures sont élaborées qui affirment la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers, la primauté du politique sur l'économie, la responsabilité sociale de l'activité économique et la démocratisation de l'économie.

Cela se traduit par la mise en place d'un grand service public qui vise à la maîtrise des principaux leviers de l'économie dans la perspective de la reconstruction. Sont nationalisés la marine marchande (18 décembre 1944), les transports aériens (Air France, 26 juin 1945) et terrestres (Renault, 16 janvier 1945), la Banque de France et quatre banques de dépôt - Crédit lyonnais, Société générale, Comptoir d'escompte, Banque nationale pour le commerce et l'industrie - (2 décembre 1945), les assurances (34 sociétés, 25 avril 1945), le secteur énergétique (Houillères nationales du Nord et du Pas-de-

Calais, 13 décembre 1944, puis Charbonnages de France en 1946 ; Électricité de France et Gaz de France, 8 avril 1946 ; Commissariat à l'énergie atomique, 18 octobre 1945). Le Gouvernement institue un Commissariat général au Plan (3 janvier 1946), confié à Jean Monnet, avec la charge de proposer les orientations et les cadres du développement économique et social du pays.

La démocratisation de la vie économique se manifeste également par l'attribution de nouveaux droits aux producteurs, à leurs représentants et à leurs organisations syndicales, en premier lieu par l'existence de comités d'entreprise (22 février 1945-25 avril 1946) et de conventions collectives. Parallèlement, est mise en œuvre une réforme de la Fonction publique en juin 1945, suivie par la création d'un statut général des fonctionnaires en octobre 1946.

### Le progrès des droits sociaux

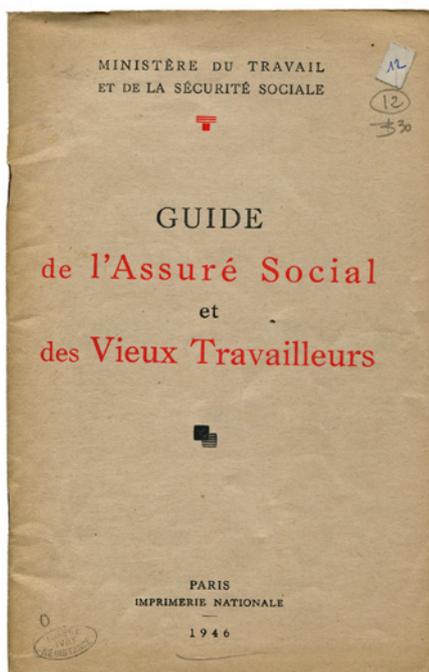
La République nouvelle se veut au service des citoyens. Elle veut leur garantir le bien-être et le bonheur. Elle considère que l'action sur les salaires et le niveau de vie doit éviter le recours à la charité ou à l'assistance humanitaire. En 1947, les députés adoptent une loi qui détermine un salaire minimum (SMIC, puis SMIG en 1950).

Dans l'urgence de la reconstruction, quand tant de citoyens vivent dans des conditions indignes, un droit à la réquisition des logements est instauré pour les personnes sans toit en septembre 1945.

L'État doit veiller à la santé des citoyens. Le Gouvernement provisoire institue la Sécurité sociale en octobre 1945 (elle est élargie

en 1946 et 1947). L'assurance vieillesse garantit aux vieux travailleurs les moyens de vivre dignement en septembre 1946. La démocratie sociale se traduit par l'organisation des premières élections aux caisses primaires de la Sécurité sociale en avril 1947. La famille que l'État français avait instrumentalisée bénéficie d'une attention particulière alors que la France doit également reconstruire sa démographie. L'instauration d'un congé maternel de 14 semaines en février 1945 complète l'ordonnance sur la protection maternelle et infantile (PMI) et la mise en place des prestations familiales (août 1946).

Ces réformes sociales s'inscrivent dans la continuité de celles du Front populaire mais elles bénéficient de l'élan et de l'enthousiasme issus de la Résistance : les principes d'égalité et de fraternité ne sauraient être oubliés après la lutte pour recouvrer la Liberté. C'est le sens du préambule de la Constitution de 1946 qui rappelle que la France libérée doit être une République démocratique et sociale. L'affirmation des droits politiques, économiques et sociaux sera étendue à tous les êtres humains par la Déclaration universelle des droits de l'homme, votée à Paris le 10 décembre 1948.



Guide de l'assuré social et des vieux travailleurs, publié par le ministère du Travail et de la Sécurité sociale, 1946 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

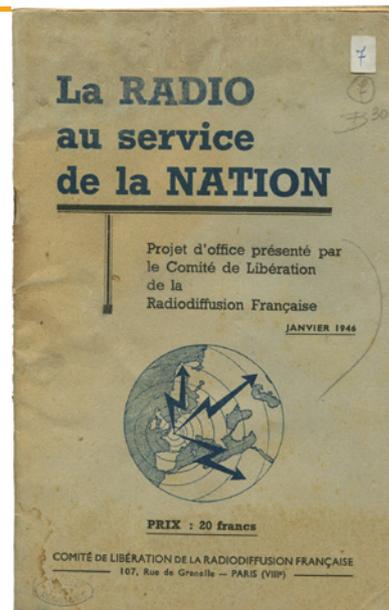
## Une information nouvelle ?

À la Libération, les médias de la Résistance (affiches, tracts et journaux) sont fortifiés par les moyens pris à l'ennemi (matériels des grands groupes de presse allemands et français ; agence de presse ; radio nationale) et par ceux du Gouvernement provisoire (émissions radio de Londres, Brazzaville ou Alger ; actualités « presse-radio-cinéma » de la section militaire française auprès des Alliés ; éditions de toutes natures parachutées). Partout en France, ils rendent compte à chaud des événements de la Libération et jouent un rôle important dans la mobilisation et la participation de la population, preuve de l'audience et de la confiance acquise durant les quatre années d'occupation.

Les médias de la Libération accompagnent l'effort français dans la guerre qui continue : campagne de soutien et de solidarité envers les soldats ; mobilisation du monde du travail pour faire repartir la production (alimenter le front et reconstruire le pays). Naturellement, ils sont au cœur des débats qui animent la société française face aux difficultés innombrables du quotidien (ravitaillement, chauffage, logement, etc.) ou dans ses choix de rénovation profonde des institutions républicaines et de la démocratie (nature de la nouvelle Constitution ou des grandes réformes politiques, économiques, sociales, culturelles). La place nouvelle des médias dans la vie publique à la Libération est réalisée par la transformation profonde des entreprises médiatiques. Un esprit nouveau, une déontologie de la profession est portée par les journalistes résistants. En 1944, Albert Bayet, président de la Fédération nationale de la presse française (née dans la clandestinité), l'exprime en ces termes : « éliminer définitivement la presse pourrie et instituer un nouveau régime grâce auquel la presse patriote, affranchie de la puissance de l'État et de l'argent, pourrait se vouer exclusivement au service désintéressé des idées ». Il poursuit : « La presse n'est pas un instrument de profit commercial. C'est un instrument de culture. Sa mission est de donner des informations exactes, de défendre des idées, de servir la cause du progrès humain. La presse ne peut remplir sa mission que dans la liberté et par la liberté. La presse est libre lorsqu'elle ne dépend ni du gouvernement, ni des puissances d'argent, mais de la seule conscience des journalistes et des lecteurs ». Le même esprit anime le Comité général d'études de la Résistance lors de l'élaboration de ces directives reprises par cinq ordonnances du Gouvernement provisoire en 1944 (les 6 mai, 22 août, 26 août, 30 septembre et 25 novembre). Ces textes instaurent la nationalisation du secteur radiophonique, qui devient la Radiodiffusion française (RDF), et de l'agence de presse Havas (Office français d'information ou OFI durant l'Occupation), qui devient l'Agence France-Presse (AFP).

La presse est épurée. Sont interdits tous les journaux ayant continué de paraître quinze jours après le début de l'Occupation (25 juin 1940 pour la zone Nord et le 26 novembre 1942 pour la zone Sud). Cela concerne 619 des 912 titres paraissant en 1939, dont 188 des 206 quotidiens. Les entreprises qui les éditent sont placées sous séquestre en attente d'un jugement. Les biens des entreprises placées sous séquestre sont confiés aux Domaines puis à la Société nationale des entreprises de presse (SNEP), créée en 1946 qui les loue aux nouveaux journaux. Il s'agit des titres issus de la presse clandestine de la Résistance – comme *La Voix du Nord* –, de ceux créés en août 1944 – comme *Le Parisien libéré* ou postérieurement *Le Monde* –, ou de ceux qui ont été interdits comme *L'Humanité* ou qui se sont sabordés à temps comme *Le Figaro*. Enfin d'autres titres sont relevés de l'interdiction pour faits de résistance – *La Montagne* – ou parce qu'ils représentent une sensibilité particulière – *La Croix* –. La profession des journalistes est elle-même épurée. Quelques-uns, trop compromis, sont condamnés, d'autres ne retrouvent pas leur carte de presse et l'autorisation d'exercer. Les « ordonnances de 1944 » posent les bases du pluralisme de la presse : en assurant son indépendance à l'égard des puissances financières et des gouvernements étrangers ; en organisant sa transparence (publication du nom des responsables, des budgets etc.) ; en limitant les concentrations, qu'elles soient verticales (du papier à la distribution) ou horizontales (nul ne peut, par exemple, diriger plus d'un quotidien). En matière de diffusion, le monopole du groupe Hachette est brisé, ses biens sont réquisitionnés. En 1947, sous forme de coopérative, sont créées Les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP).

Cette presse pluraliste, imprégnée des valeurs républicaines et démocratiques de la Résistance rencontre un très large public. À titre d'exemple, en 1944-1945, plus de 30 titres nationaux paraissent, dont 85 % sont des journaux d'opinions achetés par plus de 10 millions de lecteurs.



Couverture de la brochure *La radio au service de la Nation*, Comité de la Libération de la Radio française, 1946 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

# PARTIE 4

## La mémoire de la Libération

### 4.1 Une mémoire immédiate

La mémoire de la Libération se construit avec l'événement lui-même. La prise d'images, de films, de sons vise à conserver les traces de ce qu'il s'est passé. Ceux qui n'ont pas de matériel notent par écrit le récit des libérations. Les journaux de la Résistance qui paraissent enfin au grand jour rendent compte des événements sur le moment ou publient peu après des articles souvent illustrés de photographies. De nombreux particuliers tiennent la chronique de leur libération. Quelques-uns, dont la plume est plus alerte ou le nom plus connu, seront édités par la suite, d'autres conserveront pour eux-mêmes ou pour leurs proches le récit de ces jours extraordinaires.

La première manière de célébrer la Libération est d'en conserver le souvenir, la seconde est de faire disparaître les traces de l'Occupation et de la Collaboration dans l'espace public. Les pancartes et les panneaux écrits en allemand sont démontés, les affiches de propagande sont lacérées ou arrachées. Les plaques de rue au nom de Pétain sont rapidement enlevées. À la place surgissent les drapeaux ou les banderoles à la gloire de la France et des pays alliés - de tous les Alliés - quelle que soit l'origine des troupes qui passent dans la commune. Les couleurs de la France, des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'URSS sont déclinées sur tous les supports, y compris sur les robes des jeunes filles. On fait preuve d'une grande capacité d'improvisation, en cette période de pénurie, pour les confectionner.

Dans les jours, voire les heures, qui suivent la libération, des défilés sont organisés. Devant les nouvelles autorités civiles et militaires, les forces libératrices sont présentées à la population. L'ordre des cortèges ne doit rien au hasard. Ces premiers défilés déterminent la version officielle de la libération locale : la place qu'occupent les FFI, les troupes françaises ou alliées doit montrer aux spectateurs quel a été le rôle de chacun. La foule est partout nombreuse. On veut participer à la fête, on veut aussi découvrir ces hommes, plus rarement ces femmes, qui ont permis



Couverture de la brochure *Paris brise ses chaînes!*, 1944 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny). Textes de Georges Fronval, dessin de Brantonne.

le retour de la liberté. On veut les remercier, mais en communiant avec eux de manière si enthousiaste et si proche, on a aussi le sentiment d'avoir participé réellement soi-même à sa propre libération.

Immédiatement également, on rend hommage aux victimes. Sur les lieux où sont tombés des résistants ou des soldats lors des combats, on pose une croix et quelques fleurs, on appose un écriteau avec un ou plusieurs noms, une date, une description sommaire des conditions du décès. On désigne les responsables, identifiés ou présumés. Les termes utilisés sont plus durs quand ils concernent les lieux d'exécutions connus ou découverts seulement à la Libération. L'hommage s'accompagne alors souvent d'appel à la vengeance, car la guerre n'est pas terminée et les criminels sont le plus souvent en fuite. De manière générale, la mémoire de la Libération s'inscrit dans une continuité. Elle intègre celle de la Résistance qui l'a préparée et celle de la Grande Guerre qui lui sert de modèle. Comme les maquisards de l'Ain et du Haut Jura l'ont fait à Oyonnax en 1943, le premier geste symbolique des nouvelles autorités installées à la Libération est de déposer une gerbe au pied du monument

aux morts de 1914-1918. Dans les régions libérées, le 11 novembre 1944 est l'occasion de restaurer une commémoration interdite sous l'Occupation et de placer la Libération comme une étape vers la victoire à venir.

### 4.2 Des formes multiples de commémorations

Dans les mois qui suivent la Libération, les nouvelles autorités locales font raconter à certaines des voies de leur commune l'histoire qui vient de s'écrire. Des rues, des avenues, des places se voient attribuer le nom de la Libération ou la date officielle de celle-ci, le nom des libérateurs (2<sup>e</sup> DB, 1<sup>er</sup> DFL, unité militaire alliée ou maquisards) ou du chef qui les commandait (général Leclerc, général Brosset, général Patton). Les noms donnés de communes en communes permettent de reconstituer le parcours des forces de la Libération. La Voie de la Liberté, matérialisée par des bornes et inaugurée en 1947, suit la

progression de la 3<sup>e</sup> armée américaine du général Patton de la Normandie jusqu'à la Belgique.

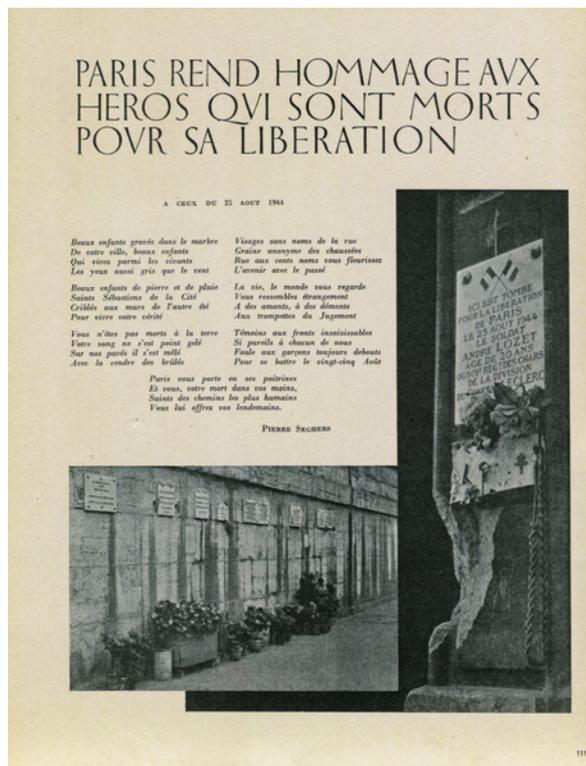
Le général de Gaulle est un cas particulier. Son aura lui permet d'avoir des voies à son nom de son vivant, alors que dans la quasi-totalité des cas, seules les personnes disparues sont ainsi honorées (les voies portant les noms de Leclerc et de De Lattre se multiplient après leurs morts respectives en 1947 et 1952, noms qui sont associés au titre de maréchal qui leur est attribué à titre posthume).

L'espace public est aussi parsemé de plaques destinées à pérenniser le souvenir de ceux qui sont morts lors de la libération. Individuelles ou collectives, elles portent généralement la date du décès mais restent parfois allusives sur les circonstances, notamment quand des Français sont impliqués.

Pour rendre plus visible et plus solennel encore le souvenir de la Libération, des monuments sont envisagés. Les artistes produisent des œuvres réalistes ou symboliques où la Liberté triomphante, les chaînes brisées ou les résistants en armes figurent souvent. Faute de moyens, la plupart de ces monuments restent à l'état de projets ou sont remplacés par de simples stèles. Les monuments qui sont réalisés intègrent souvent dans un hommage commun les victimes de la Résistance, de la Déportation et de la Libération. Parmi les premiers, celui du Mont-Mouchet, inauguré en juin 1946, est un hommage rendu aux maquisards d'Auvergne, mais plus largement aux FFI, à la Résistance française et aux maquis de France. À ses pieds, brûle la flamme du maquisard inconnu. Presque partout, on se contente de rajouter sur les monuments aux morts de la Grande Guerre les noms des résistants tués durant l'Occupation, auxquels on associe toutes les victimes de la Libération, ainsi que les noms des déportés morts dans les camps. Figurent souvent également les noms des soldats morts en 1940 ou dans les camps de prisonniers, ou ceux des civils tués lors de l'Exode ou lors des bombardements alliés.

La mémoire de la Libération se grave dans la pierre mais elle s'imprime davantage sur le papier. Une multitude de publications paraissent dès les derniers mois de 1944. Des articles et reportages dans les journaux et les magazines paraissent à l'occasion des premières commémorations. Les principaux acteurs de la Libération apportent leur témoignage. Certains désaccords s'expriment et se règlent au travers d'ouvrages présentant des points de vue différents.

De manière plus unanime, au moins en apparence, la Résistance et la Libération deviennent des thèmes porteurs pour les productions pour la jeunesse. Les brochures destinées au jeune public proposent des récits de la Résistance et, forcément, sur la



« Paris rend hommage aux héros qui sont morts pour sa libération », dans *France Illustration*, n° 5, 3 novembre 1945, page 111 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

Libération. La collection plus connue est *Jeunesse héroïque* qui sort plusieurs numéros sur la lutte clandestine, la répression et les combats de la Libération. Les magazines de

bande dessinée ne sont pas en reste. Les personnages réels comme le colonel Fabien ou le général Leclerc alternent avec des héros de fiction comme « Fifi, gars du maquis ».

### La place des musées et des mémoriaux

La mémoire de la Résistance et de la Libération est aussi entretenue par les musées et les mémoriaux. La plupart ouvrent des années 1970 aux années 1990, le plus souvent à l'initiative d'associations d'anciens résistants, avec l'appui de collectivités territoriales. Cette mémoire est surtout locale. Un grand nombre de chefs-lieux de départements possèdent leur musée, les plus grands maquis ont le leur (groupe Bayard à Joigny dès 1945, Saint-Marcel, Vercors, Glières, Mont-Mouchet, Ain et Haut Jura, Morvan, etc.)

Les expositions présentées, constituées principalement à partir des dons des acteurs de la période, visent d'abord à raconter l'histoire de la Résistance dans une région géographique plus ou moins étendue. Inévitablement, elles dressent un tableau de l'Occupation et de la Collaboration, rappellent les tragédies dues à la répression et trouvent leur conclusion dans l'évocation de la Libération. Le thème de la Déportation est souvent associé à celui de la Résistance, y compris dans le nom donné au musée.

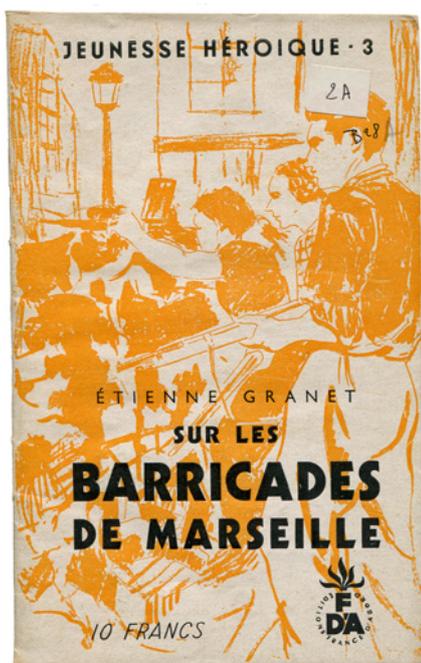
Beaucoup de ces structures ont été mises en place en relation avec la commémoration d'un épisode de la répression, le plus souvent au moment de la Libération. Elles sont alors autant des lieux de mémoire que d'histoire (musée de Bondues dans le Nord, musée de Thônes en Haute-Savoie, mémorial de la Résistance de Vassieux-en-Vercors dans la Drôme). Le Mont-Valérien, près de Paris, et Oradour-sur-Glane, près de Limoges, sont des cas particuliers. Le Mont-Valérien devient, en novembre 1945, à l'initiative du général de Gaulle, le Mémorial de la France combattante devant rendre hommage à ceux qui se sont sacrifiés pour la libération de la France. Le fort, lieu d'exécution, a été doté récemment d'une exposition sur les résistants qui y furent fusillés durant l'Occupation. Le Centre de la mémoire d'Oradour, situé à proximité du village martyr, a renouvelé la manière de penser et de commémorer le massacre de juin 1944, très implanté dans la mémoire locale et nationale.

La mémoire du débarquement de Normandie, et dans une moindre mesure de celui de Provence, est aussi spécifique. Elle est depuis l'origine fortement marquée par la dimension militaire de l'événement. Cette situation se retrouve dans la plupart des musées qui se trouvent sur le tracé du Mur de l'Atlantique. La mémoire du Débarquement est aujourd'hui dominée par le Mémorial de Caen, qui a largement étendu son périmètre historique avec l'extension consacrée à la Guerre froide.

Le maillage serré du territoire français par ce réseau de musées et de mémoriaux est aujourd'hui menacé par la disparition des derniers résistants qui en animaient la plupart et par la charge que constitue leur fonctionnement quand il n'est plus assuré par un grand nombre de bénévoles. Les collectivités territoriales prennent souvent le relais, conscientes du rôle essentiel de ces structures dans la pérennité de la mémoire de la Résistance et de la Libération.

### 4.3

## Une mémoire durable, intégrée aux commémorations républicaines



Couverture de la brochure d'Étienne Granet, *Sur les barricades de Marseille*, collection Jeunesse héroïque, n° 3, éditions France d'Abord, 1945 (coll. Musée de la Résistance nationale/Champigny).

Les images tournées durant la libération de Paris permettent de monter dans l'urgence un documentaire projeté dans une version provisoire dès les derniers jours d'août 1944. Le film est remonté par la suite et connaît un grand succès sous le titre *La Libération de Paris*. Malgré l'attrait des films américains à nouveau autorisés, les films français sur le thème de la Résistance et de la Libération trouvent leur public, le plus connu étant *La Bataille du rail* en 1946, en attendant *Le Jour le plus long* en 1962 et *Paris brûle-t-il ?* en 1966.

La mémoire de la Libération est entretenue en France depuis près de 70 ans. Elle s'est imposée face aux autres moments commémoratifs de la Seconde Guerre mondiale (18 Juin, 8 Mai, Journée nationale du souvenir de la Déportation) et des autres conflits contemporains (11 Novembre - Première Guerre mondiale, 18 Mars - Guerre d'Algérie). Cette longévité peut surprendre car la commémoration de la Libération n'est pas nationale mais avant tout locale. Les dates changent d'un endroit à l'autre, les premières libérations étant célébrées en octobre (1943, pour la Corse) ou juin (1944, pour la Normandie), les dernières en mai (1945, pour les poches). Pourtant, cette diversité et cet ancrage sur un territoire constituent sans doute la force de ces multiples commémorations. Les autorités et la population sont soucieuses de célébrer un moment de l'histoire de la commune, devenu un des marqueurs de l'identité locale, auquel tous sont attachés et dans lequel tous se retrouvent. C'est notamment le cas pour les épisodes les plus douloureux liés à la répression. Il n'est donc pas étonnant de voir des centaines de personnes rassemblées lors de cérémonies commémoratives qui se déroulent pourtant souvent durant la période de vacances d'été. Le fait que la commémoration de la Libération soit devenue consensuelle est un autre facteur favorable. En effet, les divergences entre certains résistants qui avaient pu apparaître après-guerre se sont estompées avec le temps et la disparition des intéressés. Les autorités locales ont veillé à faire de l'anniversaire de la Libération un moment d'unanimité et d'unité républicaine. Le rituel a été copié sur celui des autres cérémonies patriotiques, avec présence des représentants de l'État, des corps constitués, des associations, dépôt de gerbes, minute de silence et *Marseillaise*. La présence de représentants des armées étrangères qui ont participé à la libération de la commune (le plus souvent américains) incite encore davantage à manifester une forme de consensus. Le dernier atout des commémorations de la Libération est leur potentiel festif. Rien de tel n'est envisageable pour les cérémonies du 11 Novembre, du 18 Mars ou de la Journée nationale du souvenir de la Déportation, pla-



La stèle portant la plaque de la place Patton à Troyes (Aube), après la cérémonie commémorative de la libération, août 2013 (DR). Les autorités locales (le préfet, le maire et le Conseil municipal, le président du Conseil général) ont déposé chacun une gerbe en l'honneur du « libérateur de Troyes ».

cées sous le sceau de l'hommage aux morts. Au mieux, peut-on envisager une dimension culturelle, toujours empreinte de gravité. Le 8 Mai serait plus propice - les populations des pays vainqueurs n'ont pas manqué de fêter la défaite de l'Allemagne - mais la victoire sur le nazisme est aussi un rappel des crimes commis en son nom. L'anniversaire de la Libération reste la seule commémoration, avec le 14 Juillet, à pouvoir intégrer à son déroulement une dimension joyeuse. Si on ne manque pas d'honorer les victimes éventuelles tombées pour ou pendant la libération de la commune, on organise fréquemment dans la continuité une fête avec défilé et animations diverses, ou une manifestation culturelle qui n'exclut pas la gaieté. Ces fêtes de la Libération, encore nombreuses, recèlent un message politique plus ou moins conscient. Les autorités républicaines sont les garantes du respect de la Liberté - ce qu'expriment les cérémonies officielles - au profit de la population tout entière - ce que souligne l'intégration de ce moment solennel dans un temps de réjouissance collective où les citoyens ne sont pas seulement spectateurs mais aussi acteurs -. Comme la fête nationale, la commémoration de la Libération se veut - parfois au prix d'une relecture ou d'une simplification des événements - le rappel que le peuple français peut prendre en main son destin et retrouver la liberté qui lui avait été confisquée. Comme le 14 Juillet, la commémoration de la Libération est un temps de rassemblement républicain, au niveau communal pour l'une, au niveau national pour l'autre, et un temps d'expression de la citoyenneté, où chacun est amené à trouver les raisons et les moyens de vivre ensemble.



# Exposition

**Toutes les couleurs de la liberté**  
**La Résistance et la Libération vues par**  
**la bande dessinée et les publications**  
**pour la jeunesse 1944-1949**

3 décembre 2013 – 2 janvier 2015  
Musée de la Résistance nationale  
à Champigny-sur-Marne

Cette exposition explore le thème du **Concours national de la Résistance et de la Déportation au travers de la bande dessinée et des publications pour la jeunesse produites dans l'immédiat après-guerre.**

Devenue un vecteur privilégié d'informations pour la jeunesse, la bande dessinée s'est nourrie depuis la Libération d'histoires de résistance et s'est appropriée de grandes figures exemplaires comme celles du général Leclerc ou du colonel Fabien. La période 1944-1949 est extrêmement riche en termes de productions sur ce thème.

Au travers d'une centaine de planches et de scénarios de bande dessinée, mais aussi de films, d'objets, et notamment de jouets, l'exposition « Toutes les couleurs de la Liberté » explore le monde visuel créé à la Libération à destination de la jeunesse pour rendre compte de l'engagement résistant. Elle s'intéresse particulièrement à la manière dont ces productions ont diffusé un message politique visant à mobiliser la jeunesse dans la continuation de la lutte des résistants pour construire une France nouvelle.

## Visite gratuite

Du mardi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30.

Samedi et dimanche de 14 h 00 à 18 h 00.  
Fermé au mois de septembre (sauf pour les journées du Patrimoine), les lundis, les jours fériés (sauf le 8 mai), les week-ends en août, ceux de Noël et du Jour de l'An.

Retrouvez sur le site internet du MRN et sur Facebook le programme des rencontres avec des auteurs de BD organisées dans le cadre de l'exposition.

## Musée de la Résistance nationale

Parc Vercors - 88 avenue Marx Dormoy -  
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Téléphone : 01 48 81 00 80

Site Internet : [www.musee-resistance.com](http://www.musee-resistance.com)  
Retrouvez le Musée de la Résistance nationale sur Facebook

## Pour aller plus loin

Le **portail national du Concours national de la Résistance et de la Déportation** met en ligne un ensemble de ressources propres et des liens nombreux vers les sites des partenaires du CNRD et de structures sélectionnées. Il propose de nombreux conseils méthodologiques pour faire le concours et améliorer la qualité des travaux rendus.

**[www.cndp.fr/cnrd](http://www.cndp.fr/cnrd)**

Le **site de la Fondation de la Résistance** met en ligne le dossier national du CNRD qu'elle a piloté cette année, ainsi que des ressources complémentaires.

**[www.fondationresistance.org](http://www.fondationresistance.org)**

Le **site du musée de la Résistance nationale** met en ligne diverses ressources en relation avec le thème du CNRD.

**[www.musee-resistance.com](http://www.musee-resistance.com)**

(rubrique « CNRD »)

## Bibliographie sommaire

Ne sont proposés ici que quelques ouvrages généraux sur la France durant la Seconde Guerre mondiale et la Libération. Les bibliothèques et médiathèques en contiennent bien d'autres, notamment sur l'histoire et la mémoire locales de la Libération.

Jean-Pierre Azéma et François Bédarida, *La France des années noires*, tome 1 : *De la défaite à Vichy*; tome 2 : *De l'Occupation à la Libération*, Le Seuil, 1993 (réédition en poche, 2000).

Jean-Luc Leleu, Françoise Passera, Jean Quelien, Michel Daefler, *La France pendant la Seconde Guerre mondiale. Atlas historique*, Fayard/ministère de la Défense, 2010.

François Marcot (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, R. Laffont, 2006.

Robert Belot (dir.), *Les résistants. L'histoire de ceux qui refusèrent*, Larousse, 2003.

Emmanuel Thiebot, *Chronique de la vie des Français sous l'Occupation*, Larousse, 2011.

Stéphane Simonnet, *Atlas de la libération de la France 6 juin 1944-8 mai 1945. Des débarquements aux villes libérées*, Autrement, 2004.

Jean-Pierre Azéma et Olivier Wieviorka, *Les libérations de la France*, La Martinière, 1993.

André Kaspi, *La libération de la France juin 1944-janvier 1946*, Perrin, 1995 (réédition, 2004).

Philippe Buton, *La joie douloureuse. La libération de la France*, CNRS/Complexe, 2003.

Jean-Pierre Rioux, *La France de la Quatrième République*, tome 1 : 1944-1952. *L'ardeur à la nécessité*, Le Seuil, 1980 (réédition, 1994).

## Préambule de la Constitution de 1946 (27 octobre 1946)

1. Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. Il réaffirme solennellement les droits et libertés de l'homme et du citoyen consacrés par la Déclaration des droits de 1789 et les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République.
2. Il proclame, en outre, comme particulièrement nécessaires à notre temps, les principes politiques, économiques et sociaux ci-après :
3. La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme.
4. Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la Liberté a droit d'asile sur les territoires de la République.
5. Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances.
6. Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix.
7. Le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent.
8. Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises.
9. Tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité.
10. La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement.
11. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.
12. La Nation proclame la solidarité et l'égalité de tous les Français devant les charges qui résultent des calamités nationales.
13. La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État.
14. La République française, fidèle à ses traditions, se conforme aux règles du droit public international. Elle n'entreprendra aucune guerre dans des vues de conquête et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple.
15. Sous réserve de réciprocité, la France consent aux limitations de souveraineté nécessaires à l'organisation et à la défense de la paix.
16. La France forme avec les peuples d'outre-mer une Union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion.
17. L'Union française est composée de nations et de peuples qui mettent en commun ou coordonnent leurs ressources et leurs efforts pour développer leurs civilisations respectives, accroître leur bien-être et assurer leur sécurité.
18. Fidèle à sa mission traditionnelle, la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires ; écartant tout système de colonisation fondé sur l'arbitraire, elle garantit à tous l'égal accès aux fonctions publiques et l'exercice individuel ou collectif des droits et libertés proclamés ou confirmés ci-dessus.

**« NE JETEZ PAS CE JOURNAL, FAITES-LE CIRCULER »**

(mention figurant sur certains journaux clandestins de la Résistance française)

Bulletin publié par le Musée de la Résistance nationale (MRN) en partenariat avec le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de l'académie de Créteil.

### Bulletin réalisé par :

Éric Brossard, agrégé d'histoire, professeur au collège Jean Wiener à Champs-sur-Marne, professeur relais au Musée de la Résistance nationale ; Guy Krivopisko, professeur d'histoire, conservateur du Musée de la Résistance nationale. Avec le concours de : la commission Histoire du Musée de la Résistance nationale (notamment Michel Delugin et Françoise Le Cornec) ; Xavier Aumage, Agathe Demersseman, Céline Heytens et Charles Riondet, archivistes du Musée de la Résistance nationale ; Julie Baffet, chargée de la communication du Musée de la Résistance nationale.

### Coordination :

Gilles Gony, responsable éditorial du CRDP de l'académie de Créteil ; Éric Brossard, professeur relais au Musée de la Résistance nationale ; Guy Krivopisko, conservateur du Musée de la Résistance nationale.

### MUSÉE DE LA RÉSISTANCE NATIONALE

#### Service pédagogique

Parc Vercors  
88 avenue Marx Dormoy  
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE  
Téléphone : 01 48 81 44 91  
Télécopie : 01 48 81 33 36  
Courriel : [infos@musee-resistance.com](mailto:infos@musee-resistance.com)

Directeur de publication : Michel Delugin  
Rédactrice en chef : Julie Baffet  
Graphiste : Olivier Umecker  
Imprimé par Agefim

Duplication autorisée et conseillée.  
Version téléchargeable sur le site du Musée de la Résistance nationale, rubrique « pédagogie », sous rubrique « CNRD ».  
[www.musee-resistance.com](http://www.musee-resistance.com)

### Musée de la Résistance nationale

Parc Vercors - 88 avenue Marx Dormoy  
94500 Champigny-sur-Marne

### Pour contacter le Musée

Accueil et réservation : 01 48 81 53 78  
Service pédagogique : 01 48 81 44 91  
Service communication : 01 48 81 45 97  
[www.musee-resistance.com](http://www.musee-resistance.com)  
Courriel : [infos@musee-resistance.com](mailto:infos@musee-resistance.com)

### Jours et horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30.  
Samedi et dimanche, de 14 h 00 à 18 h 00  
Fermé au mois de septembre (sauf pour les journées du Patrimoine), les lundis, les jours fériés (sauf le 8 mai), les week-ends en août.

### Tarifs

- Visite de l'exposition gratuite
  - Visite de l'exposition permanente :
  - Plein tarif : 5 €
  - Demi-tarif : 2,50 € (retraités, familles nombreuses, groupes de plus de 10 personnes)
  - Campinois : 1,80 €
  - Gratuit pour les scolaires, les anciens résistants et déportés, les chômeurs, le personnel des organismes sous convention.
- Une visite commentée gratuite de l'exposition est organisée le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois

### Accès

En transports en commun : RER A, direction « Boissy-Saint-Léger », station « Champigny » puis bus 208, arrêt « Musée de la Résistance »  
Par la route : par l'autoroute A4, sortie « Champigny centre », ou par la route départementale 4

Bâtiment accessible aux handicapés  
Librairie - Boutique - Parking